



# RAPPORT D'ACTIVITÉ



territoire  
d'énergie

VAR • SYMIELEC

# 2024



## ÉDITO

Page 4



## LES TEMPS FORTS

Page 8



## I - LES MISSIONS

Page 16

## II - LES FINANCES

Page 34



## III - LE FONCTIONNEMENT

Page 38



## IV - L'INFO & LA COM

Page 42

- ABF** : Architecte des Bâtiments de France
- AC** : Courant Alternatif (*Alternative Current*)
- ACTEE** : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique
- ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- AFE** : Association Française de l'Éclairage
- ALEC** : Agence Locale de l'Énergie et du Climat
- AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt
- AMO** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- ANCT** : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- AODE** : Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie
- BC** : Branchement Collectif
- BI** : Branchement Individuel
- BP** : Basse Pression
- BT** : Basse Tension
- CA** : Communauté d'Agglomération
- CA** : Compte Administratif
- CAO** : Commission d'Appel d'Offres
- CAPV** : Communauté d'Agglomération Provence Verte
- CC** : Communauté de Communes
- CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- CCPF** : Communauté de Communes Pays de Fayence
- CCPTE** : Commission Consultative Pour la Transition Énergétique
- CCRT** : Contrat Chaleur Renouvelable Territorial
- CCSPL** : Commission Consultative des Services Publics Locaux
- CEE** : Certificat d'Économie d'Énergie
- CGCT** : Code Général des Collectivités Territoriales
- CIMA** : Convention Interrégionale du Massif des Alpes
- CMA** : Client Mal Alimenté
- CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique
- CRAC** : Compte-Rendu d'Activité de Concession
- COFOR** : Communes Forestières
- CRIGE** : Centre de Ressources en Information Géographique
- DC** : Courant Continu (*Direct Current*)
- DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- DGFIP** : Direction Générale des Finances Publiques
- DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- DSIL** : Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- DSP** : Délégation de Service Public
- DT-DICT** : Déclaration de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
- EDF** : Électricité De France
- EHPAD** : Établissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes
- ENEDIS** : Énergie Distribution
- EnR** : Énergie Renouvelable
- EP** : Éclairage Public
- EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- ERES** : Entente Régionale Énergies Sud
- FBTP** : Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics
- FCTVA** : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée
- FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional
- FNADT** : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
- FNCCR** : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régie
- GRDF** : Gaz Réseau Distribution France
- GWh** : Gigawattheure
- HT** : Hors Taxe
- HTA** : Haute Tension A
- HTA CPI** : Haute Tension A Câbles Papier Imprégné
- IRVE** : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Électrique
- kVA** : Kilovoltampère
- kW** : Kilowatt
- kWc** : Kilowatt-crête
- kWh** : Kilowattheure
- kWhcumac** : Kilowattheure d'énergie finale cumulée et actualisée
- LED** : Diode ElectroLuminescente (*Light-Emitting Diode*)
- MP** : Moyenne Pression
- MTPM** : Métropole Toulon Provence Méditerranée
- MW** : Mégawatt
- MWc** : Mégawatt-crête
- MWh** : Mégawattheure
- PACA** : Provence-Alpes-Côte d'Azur
- PPI** : Programme Pluriannuel d'Investissement
- RD** : Route Départementale
- RH** : Ressources Humaines
- RODP** : Redevance d'Occupation du Domaine Public
- RTE** : Réseau de Transport d'Électricité
- SDI** : Schéma Directeur d'Investissements
- SIG** : Système d'Information Géographique
- TCCFE** : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité
- TE83** : Territoire d'Énergie Var
- TICFE** : Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité
- TCC** : Toutes Causes Confondues (pour le Critère B)
- TTC** : Toutes Taxes Comprises
- TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée

## Président

Le mot du



*Chers collègues, chers partenaires,*

L'année 2024 marque la fin d'une mandature intense et engagée pour Territoire d'énergie Var. Ce rapport d'activité en est le reflet fidèle : il retrace les nombreuses actions menées, les projets aboutis et les dynamiques engagées au service de la transition énergétique et des communes varoises.

Durant ces six années, notre Syndicat a consolidé son rôle d'acteur public local incontournable de l'énergie. Grâce à l'implication des élus, à la compétence de nos équipes et au soutien de nos partenaires, nous avons su relever des défis majeurs : accompagner la mutation des usages énergétiques, accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics, moderniser les infrastructures, déployer les mobilités durables et développer des productions locales d'énergie renouvelable.

Parmi les avancées notables de cette dernière année de mandature, je souhaite souligner la qualité du partenariat noué avec l'État dans le cadre du **Fonds vert**. Ce dispositif, conçu pour accélérer la transition écologique dans les territoires, a permis à de nombreuses collectivités varoises de concrétiser des projets ambitieux : rénovation énergétique, éclairage public performant. Territoire d'énergie Var s'est naturellement positionné comme relais et accompagnateur de ces dispositifs, en mobilisant son ingénierie et sa connaissance fine du terrain.

Ce rapport témoigne aussi de notre capacité à travailler ensemble, dans une logique de mutualisation et de solidarité territoriale. Dans un contexte d'incertitudes économiques, géopolitiques et climatiques, cette coopération intercommunale prend tout son sens.

Je veux ici remercier chaleureusement l'ensemble des agents de Territoire d'énergie Var pour leur engagement constant, leur professionnalisme et leur sens du service public. J'adresse également ma gratitude aux élus du Comité Syndical pour la confiance qu'ils m'ont accordée et la richesse des échanges qui ont jalonné cette mandature.

Enfin, je remercie l'ensemble de nos partenaires institutionnels - à commencer par l'État, les services déconcentrés, les opérateurs de l'énergie et les collectivités - pour leur soutien et leur collaboration fidèle.

Nous avons posé, ensemble, les fondations d'un territoire énergétique plus sobre, plus résilient et plus solidaire. L'avenir s'écrira dans la continuité de cette dynamique. À la veille d'un nouveau mandat, je forme le vœu que cet esprit de responsabilité et de coopération perdure.

*Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre engagement.*

**Michel OLLAGNIER**

Président de Territoire d'énergie Var  
Adjoint au Maire d'Ollioules

## Directeur

Le mot du

*Madame, Monsieur,*

Le 1<sup>er</sup> février 2002, je franchissais en tant que tout premier salarié, la porte d'un syndicat qui n'en était qu'à ses débuts. Vingt-trois ans plus tard, en relisant ces pages qui retracent notre année 2024, je ressens à la fois de la fierté et beaucoup de gratitude.

Fierté d'avoir vu, année après année, notre structure grandir, se transformer et s'imposer comme un acteur reconnu de la transition énergétique. Gratitude envers tous ceux ; élus, agents, partenaires ; qui, par leur engagement, leur créativité et leur persévérance, ont rendu cette aventure possible.

2024 a été une année dense : de nouveaux projets, des avancées concrètes pour nos réseaux, des initiatives ambitieuses pour l'énergie de demain. Tout cela est le résultat d'un travail collectif, d'une énergie partagée et d'une confiance réciproque.

Je quitterai mes fonctions le 1<sup>er</sup> mars 2026. D'ici là, je continuerai à m'investir pleinement pour mener à bien les chantiers en cours et préparer la suite, avec la conviction que notre syndicat est entre de bonnes mains et prêt pour de nouveaux défis.

*Merci à toutes et à tous pour ce chemin parcouru.*

*Seul on avance, ensemble on va plus loin.*

**Philippe ICKE**

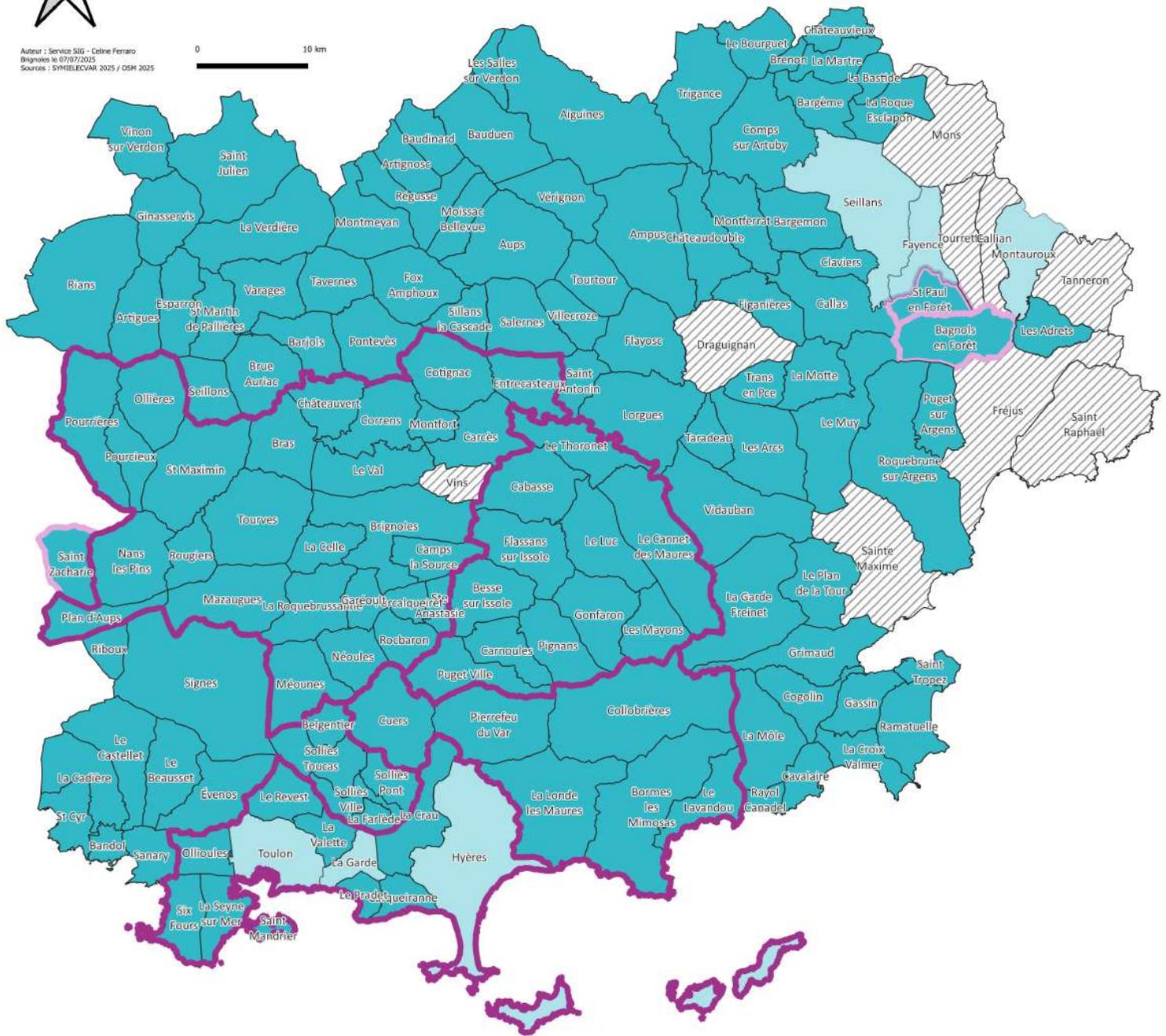
Directeur Général des Services  
Territoire d'énergie Var

## Carte des collectivités adhérentes à Territoire d'énergie Var



Auteur : Service SIG - Céline Ferraro  
Brignoles le 07/07/2025  
Sources : SYMBLEVAR 2025 / OSM 2025

0 10 km



Commune adhérente à l'AODE

Commune adhérente à une compétence optionnelle

Commune adhérente via EPCI

- ✕ Métropole Aix Marseille Provence : Saint Zacharie
- ✕ Communauté de Communes Pays de Fayence : Saint Paul en Forêt et Bagnols en Forêt

Commune hors syndicat

EPCI adhérent

- ✕ Communauté de Communes Coeur du Var
- ✕ Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures
- ✕ Communauté d'Agglomération Provence Verte
- ✕ Métropole Toulon Provence Méditerranée



**136** collectivités adhérentes

représentant

**144** communes



1	LES ADRETS-DE-L'ESTEREL
2	AIGUINES
3	AMPUS
4	LES ARCS
5	ARTIGNOSC-SUR-VERDON
6	ARTIGUES
7	AUPS
8	BANDOL
9	BARGÈME
10	BARGEMON
11	BARJOLS
12	LA BASTIDE
13	BAUDINARD-SUR-VERDON
14	BAUDIEN
15	LE BEAUSSET
16	BELGENTIER
17	BESSE-SUR-ISSOLE
18	BORMES-LES-MIMOSAS
19	LE BOURGUET
20	BRAS
21	BRENON
22	BRIGNOLES
23	BRUE-AURIAIC
24	CABASSE
25	LA CADIÈRE-D'AZUR
26	CALLAS
27	CAMPS-LA-SOURCE
28	LE CANNET-DES-MAURES
29	CARCES
30	CARNOULES
31	LE CASTELLET
32	CAVALAIRE-SUR-MER
33	LA CELLE
34	CHATEAUDOUBLE
35	CHATEAUVERT
36	CHATEAUVIEUX
37	CLAVIERS
38	COGOLIN
39	COLLOBRIERES
40	COMPS-SUR-ARTUBY
41	CORRENS
42	COTIGNAC
43	LA CROIX-VALMER
44	CUERS
45	ENTRECASTEAUX
46	ESPARRON
47	ÉVENOS
48	LA FARLEDE
49	FAYENCE *
50	FIGANIERES

51	FLASSANS-SUR-ISSOLE
52	FLAYOSC
53	FORCALQUEIRET
54	FOX-AMPHOUX
55	LA GARDE-FREINET
56	GAREOULT
57	GASSIN
58	GINASSERVIS
59	GONFARON
60	GRIMAUD
61	LE LAVANDOU
62	LA LONDE-LES-MAURES
63	LORGUES
64	LE LUC
65	LA MARTRE
66	LES MAYONS
67	MAZAUGUES
68	MEOUNES-LES-MONTRIEUX
69	MOISSAC-BELLEVUE
70	LA MOLE
71	MONTAUROUX *
72	MONTFERRAT
73	MONTFORT-SUR-ARGENS
74	MONTMEYAN
75	LA MOTTE
76	LE MUY
77	NANS-LES-PINS
78	NEOULES
79	OLLIERES
80	PIERREFEU-DU-VAR
81	PIGNANS
82	PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME
83	LE PLAN-DE-LA-TOUR
84	PONTEVES
85	POURCIEUX
86	POURRIERES
87	PUGET-SUR-ARGENS
88	PUGET-VILLE
89	RAMATUELLE
90	RAYOL-CANADEL-SUR-MER
91	REGUSSE
92	RIANS
93	RIBOUX
94	ROCBARON
95	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
96	LA ROQUEBRUSSANNE
97	LA ROQUE-ESCLAPON
98	ROUGIERS
99	SAINTE-ANTONIN-DU-VAR
100	SAINTE-CYR-SUR-MER

101	SAINTE-JULIEN
102	SAINTE-MARTIN-DE-PALLIERES
103	SAINTE-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME
104	SAINTE-TROPEZ
105	SAINTE-ZACHARIE
106	SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE
107	SALERNES
108	LES SALLES-SUR-VERDON
109	SANARY-SUR-MER
110	SEILLANS *
111	SEILLONS-SOURCE-D'ARGENS
112	SIGNES
113	SILLANS-LA-CASCADE
114	SOLLIES-PONT
115	SOLLIES-TOUCAS
116	SOLLIES-VILLE
117	TARADEAU
118	TAVERNES
119	LE THORONET
120	TOURTOUR
121	TOURVES
122	TRANS-EN-PROVENCE
123	TRIGANCE
124	LE VAL
125	VARAGES
126	LA VERDIÈRE
127	VERIGNON
128	VIDAUBAN
129	VILLECROZE
130	VINON-SUR-VERDON
131	(CC) PAYS DE FAYENCE
	BAGNOLS-EN-FORET
	SAINTE-PAUL-EN-FORET
132	(M) TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
	CARQUEIRANNE
	LA CRAU
	LA GARDE *
	HYERES *
	OLLIOULES
	LE PRADET
	LE REVEST-LES-EAUX
	SAINTE-MANDRIER-SUR-MER
	LA SEYNE-SUR-MER
	SIX-FOURS-LES-PLAGES
	TOULON *
	LA VALETTE-DU-VAR
133	(M) AIX-MARSEILLE PROVENCE
134	(CC) CŒUR DU VAR
135	(CA) PROVENCE VERTE
136	(CC) MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES

## Légende

N° Collectivité adhérente

(CA) Communauté d'Agglomération

\* Commune adhérente à une compétence optionnelle

Commune adhérente via un EPCI

(CC) Communauté de Communes

EPCI adhérent

(M) Métropole

## Les Évènements

**12 janvier**

Test de stabilité des mâts d'éclairage du Stade Le Recoux au Cannet-des-Maures



**25 janvier**

Rencontre des Économistes de Flux de la Région Sud à TE83



**11 avril**

Passage aux LEDs de l'éclairage du Stade Guy Chazy à Gonfaron



**16 avril**

Matinale GRDF sur la rénovation des bâtiments avec la ville de Toulon et TE83



**14 juin**

Assemblée Générale de la COFOR - ALEC 83 au Luc



**14 juin**

Inauguration de la voie verte à Bandol pour favoriser la mobilité douce



**18 septembre**

#COP83 du Département du Var avec la Préfecture et la Région Sud à Draguignan



**1er octobre**

Atelier « orientations stratégiques » dans le cadre du #PCAET de la Métropole TPM



**7 octobre**

Réunion d'information du Groupement d'achat d'électricité de TE83



## Les Évènements

**9-10-11 octobre**

38<sup>ème</sup> Congrès AMORCE à Montpellier  
« Adaptation-Conciliation-Planification »



**11 octobre**

Rencontres de l'éco-habitat au Cannet-des-Maures



**26 octobre**

Inauguration de la Rénovation de la Salle Polyvalente Jacques Luciani à Néoules



# 2024

**7 novembre**

Réunion de l'Entente Régionale Énergies Sud (ERES) à Chorges



**16 novembre**

Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux du Var aux Mayons



**20 novembre**

Réunion des Services Transition Énergétique de l'ERES à Chorges



**27 novembre**

Création de la SPL « Var Énergies Renouvelables » au CD83



**5 décembre**

Rencontre du Réseau « CARTE » de la Région Sud à TE83



**8 décembre**

Adhésion de la compétence Maintenance Éclairage Public à Montferrat



## Les Comités Syndicaux



13 février



20 février



28 mars



4 avril



18 juin



25 juin



1<sup>er</sup> octobre



8 octobre



3 décembre



12 décembre

## Les Bureaux



23 janvier



5 mars



26 novembre

## Les Commissions

### Finances & Travaux



5 mars

### CCPTE



23 avril

### Suivi du Contrôle de Concessions

#### Électricité



22 octobre

#### Gaz



14 novembre

## Le Congrès de la FNCCR

La **FNCCR**, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies a organisé son **39<sup>ème</sup> Congrès** du **26 au 28 juin 2024** au centre des congrès Micropolis de **Besançon**.

Au programme de cet évènement : quelque 60 conférences (séances plénières, tables-rondes, ateliers) et une exposition regroupant plus de 120 stands sur la thématique : « **Territorialisation de la transition écologique : Un défi pour redessiner la France** ».

**TE83** disposait d'un stand avec les syndicats de **l'ERES**, **l'Entente Régionale Énergies Sud** : **TE-SDE04**, **TE05**, **TE13** et **SEV84**.



À la clôture du Congrès, la FNCCR a récompensé 8 Communes

et Syndicats d'énergie pour leurs actions en faveur de la transition énergétique.

TE83 et Le Luc ont reçu le Trophée National du label « Terre d'innovation » le vendredi 28 juin 2024.



© P. BAROSA - FNCCR

## Le Salon des Communes & des Intercommunalités du Var

L'**Association des Maires du Var (AMF83)** a organisé le **Salon des Communes et des Intercommunalités du Var**, le **vendredi 4 octobre 2024** au **Complexe Henri Giran à Draguignan**.

Cette 7<sup>ème</sup> édition portait sur la thématique « **Transformation écologique : sommes-nous prêts ?** ».

Cet évènement fédérateur dédié aux actions et préoccupations des collectivités du département a pour objectif de mettre en relation décideurs publics et chefs d'entreprise, afin de réfléchir ensemble à des solutions d'avenir pour nos territoires.



## Le Salon Smart Énergie #4

Territoire d'énergie Var a organisé le Salon Smart Énergie, le jeudi 19 septembre 2024, en partenariat avec la Ville de Brignoles et sous le parrainage de l'Association des Maires du Var.



Il s'agit de la 4<sup>ème</sup> édition du Salon de la Transition Énergétique et de la Mobilité Durable, un événement pour rencontrer les Élus locaux et les entreprises qui innovent dans le domaine de l'énergie.

Smart Énergie, c'est le rendez-vous incontournable des acteurs engagés dans la transition énergétique de leur territoire !

### L'INAUGURATION



Le Président **Michel OLLAGNIER**, a inauguré la 4<sup>ème</sup> édition du Salon Smart Énergie avec la présence, notamment de :

- Charbel ABOUD**, Sous-Préfet de Brignoles
- André GUIOL**, Sénateur du Var
- Didier BREMOND**, Maire de Brignoles
- Jean-Pierre VERAN**, Président de l'AMF83
- Dominique LAIN**, Maire du Luc
- Patrick MARTINELLI**, Maire de Pierrefeu
- Christian RYSER**, Maire de Néoules
- Jérémy GIULIANO**, Maire du Val
- Philippe ICKE**, DSG de TE83

### LES TABLES RONDES

#### La GTB : l'outil de pilotage intelligent des bâtiments

Présentée par Mehdi RASSOUL de TE83 et avec les interventions de Gonzague DE BORDE de GREENTA by LEV, Laurent GACHET de MODULE ME, Jean HUE d'AVOB, Frédéric SOBOTKA de THERMOZYKLUS et Maximilien VECCHI d'ENERGITEC.



#### Quelles obligations réglementaires liées à l'éclairage public à mettre en œuvre d'ici 2026 ?

Présentée par Philippe ICKE de TE83 et avec les interventions de Stéphane DEBON de GHM-ECLATEC, de Guillaume LE BRIS de la FNCCR et Maxime VAN DER HAM de SARESE.

### LES ANIMATIONS EXTÉRIEURES

#### Exposition : Les Années « Lumières »

TE83 a présenté une exposition sur l'évolution des luminaires entre 1952 et 2017.



#### L'Aspiratrice-Excavatrice



## Le Salon Smart Énergie #4 LES TROPHÉES DES COMMUNES

TE83 a souhaité valoriser les **communes engagées pour un développement territorial innovant** et inscrit dans la transition énergétique.

En écho au très beau label national « **Terre d'innovation** » et reprenant ses critères, TE83 a remis les **Trophées des Communes** dans le cadre du Salon Smart Énergie.

Les communes primées dans le Var :

- 1 LE LUC**  
« Éclairage Public » & « Transition Énergétique »
- 2 PIERREFEU-DU-VAR**  
« Transition Énergétique » & « Cadre de vie »
- 3 NÉOULES**  
« Éclairage Public » & « Transition Énergétique »



Guillaume LE BRIS de la FNCCR  
a remis le **1<sup>er</sup> prix**  
« Terre d'innovation Var »  
à **Dominique LAIN**, Maire du **Luc**  
ainsi que le **Grand Prix National de la FNCCR** du label **Terre d'innovation**

Jean-Pierre VERAN,  
Président de l'AMF83  
a remis le **2<sup>ème</sup> prix**  
« Terre d'innovation Var »  
à **Patrick MARTINELLI**,  
Maire de **Pierrefeu-du-Var**

André GUIOL,  
Sénateur du Var  
a remis le **3<sup>ème</sup> prix**  
« Terre d'innovation Var »  
à **Christian RYSER**,  
Maire de **Néoules**



## LE TROPHÉE DE L'INNOVATION

TE83 a souhaité mettre en lumière un **produit innovant d'un exposant** inscrit dans la transition énergétique.

Le Président **Michel OLLAGNIER** et le Directeur **Philippe ICKE** ont remis le « **Trophée de l'Innovation de l'Exposant** » à **Benjamin ROUCH** de la société **LACROIX** et à **Gérard DE FRANCESCHI** de la société **ADL** pour la solution « **TEGIS LITE** » une **gestion intelligente de l'éclairage public**.



# Les Compétences de TE83

## La création du Syndicat

C'est après le contexte de la **loi du 10 février 2000** relative à la modernisation et au développement du service public d'électricité que le Syndicat a vu le jour.

Conscients de leurs nouvelles charges en matière de contrôle et de distribution d'énergie, le **SymielecVar** est né de la volonté de **Guy MENUT**, Député-Maire de Solliès-Toucas et d'**Alfred GAUTIER**, Président des Maires du Var et Maire du Val et de quelques Maires du Var en **mars 2001**.

Le Syndicat comprend **136 collectivités** qui lui font confiance et qui représentent **144 communes** sur les 153 que compte le Var.

En 2023, le SymielecVar change de nom et devient **Territoire d'énergie Var**. Créée par la FNCCR, la marque « Territoire d'énergie » permet de fédérer les syndicats d'énergie qui s'inscrivent dans la volonté d'agir pour la transition énergétique de leur territoire.

Si la mission fondatrice du Syndicat est le contrôle de concession de **distribution publique d'électricité** et les travaux d'effacement des réseaux, TE83 propose également des **compétences optionnelles** à la carte.



Investi auprès des communes, Territoire d'énergie Var est devenu un acteur majeur et reconnu dans la transition énergétique.

## Les Compétences et Missions du Syndicat

### Les Compétences Optionnelles

 **Mission Fondatrice**  
**Autorité Organisatrice de Distribution d'Électricité**

<b>1</b> Équipement de réseaux d'éclairage public 	<b>2</b> Dissimulation des réseaux d'éclairage public communs au réseau de distribution publique d'énergie 	<b>3</b> Économies d'énergie 
<b>4</b> Dissimulation des réseaux téléphoniques communs au réseau de distribution publique d'énergie 	<b>6</b> Organisation de la distribution publique de gaz 	<b>7</b> Réseau de prises de charge électrique 
<b>8</b> Maintenance Éclairage Public 	<b>9</b> Distribution publique de chaleur et de froid 	<b>10</b> Développement des énergies renouvelables 

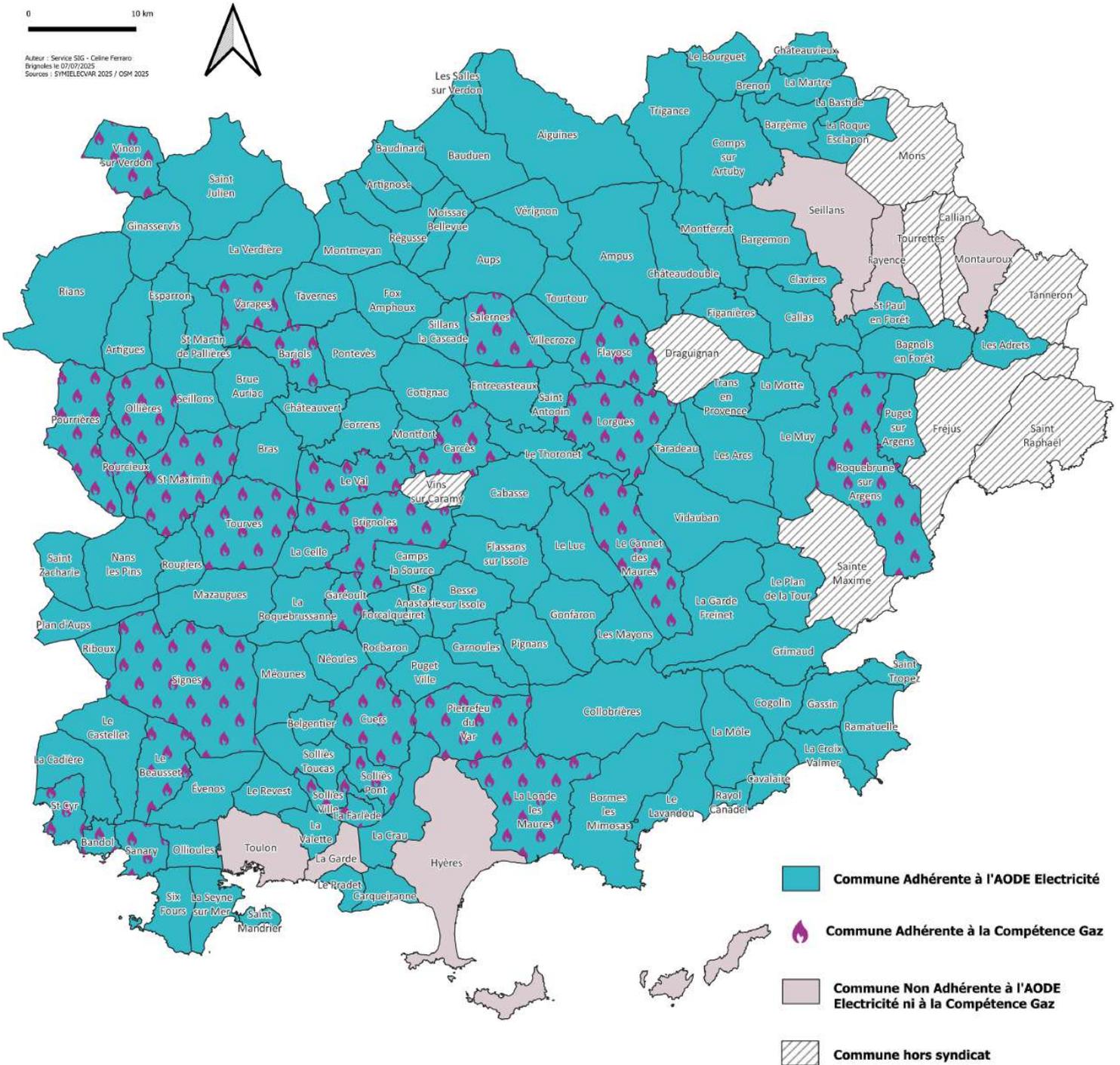
### Les Missions Complémentaires

<b>La détection et le géoréférencement du réseau souterrain d'éclairage public</b> 	<b>La rénovation énergétique des bâtiments publics</b> 	<b>Le photovoltaïque</b> 
<b>L'achat groupé d'électricité</b> 	<b>Le contrôle de la perception des Redevances d'Occupation du Domaine Public (ROPD)</b> 	<b>Les énergies renouvelables thermiques</b> 

## Carte des Communes adhérentes aux Compétences AODE

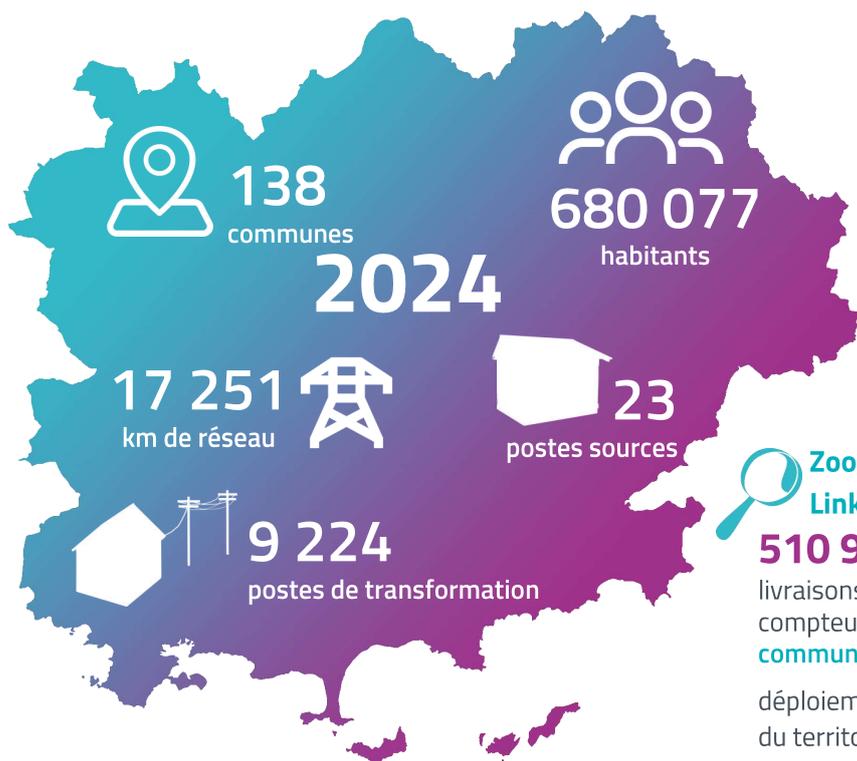
Mission fondatrice du Syndicat, Territoire d'énergie Var est l'**Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE)** pour le compte de **138 communes** dans la distribution publique d'électricité et pour **28 communes** dans la distribution publique de gaz.

À ce titre, TE83 est garant de la mission de service public de distribution d'énergie et s'assure de la bonne exécution des missions confiées aux concessionnaires Enedis et GRDF.



# 1.1. La Concession de distribution publique d'électricité...

## Le Patrimoine & la Concession



Le contrôle de distribution d'électricité est une mission essentielle destinée à assurer la sécurité publique et la sûreté du réseau électrique.

En adhérant à TE83, les collectivités ont transféré cette responsabilité au Syndicat qui est désormais chargé de procéder à ce contrôle.

Un agent en charge du contrôle de concession est assermenté par le Tribunal de Grande Instance.

Signé par TE83, Enedis et EDF, le 1<sup>er</sup> avril 2020, le contrat de concession a une durée de 30 ans.

### Zoom sur le compteur Linky

**510 912** points de livraisons sont équipés du compteur Linky sur les **138 communes** concernées par le déploiement, soit **95,6 %** du territoire



## Le Cahier des Charges du Contrat de Concession

### Le Cahier des Charges de la Concession des réseaux de distribution publique d'électricité

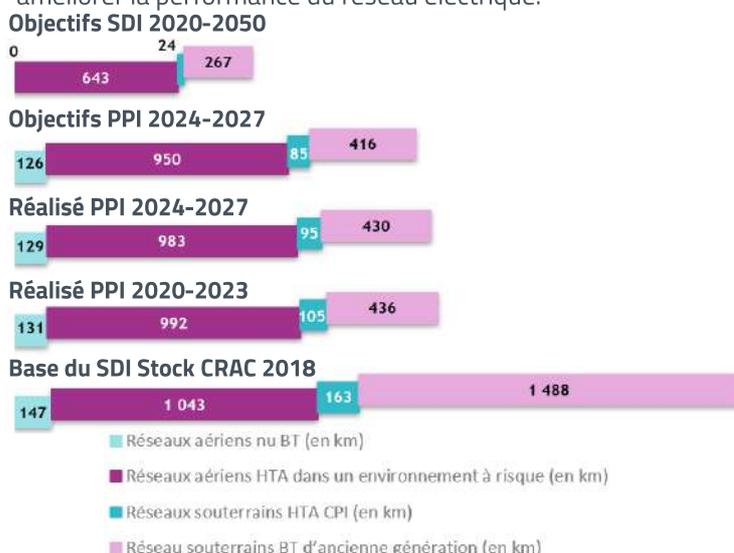
Il permet de fixer les droits et les devoirs de l'Autorité Concédante et du Concessionnaire, notamment sur un sujet très sensible : les déplacements d'ouvrages lors de la réalisation de travaux d'aménagement de voirie par les communes.

TE83 suit et contrôle les prestations dues par Enedis au titre du cahier des charges de concession. Ce cahier régit les relations contractuelles entre le concessionnaire et l'autorité concédante.

### Suivi du PPI - SDI

Le nouveau cahier des charges du **Contrat de Concession** signé en avril 2020 pour une durée de **30 ans** prévoit un **Schéma Directeur des Investissements (SDI)** sur 30 ans répartis en plusieurs **Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI)** de 4 ans.

Le graphique ci-dessous représente les **objectifs** fixés pour améliorer la performance du réseau électrique.



### Investissement Enedis - Objectifs PPI 2024-2027

Le Concessionnaire Enedis s'est engagé pour renforcer et moderniser le réseau pour un montant de **36,2 millions d'euros** dans le PPI de la période 2024-2027.

Les investissements cumulés à fin 2024 représentent **43,1 %** des objectifs du PPI soit **15,6 millions d'euros**.

PPI Investissements pour la performance du réseau	Réalisé en cumulé à fin 2024	Objectif total PPI 2024-2027	% réalisé en 2024
Renforcement des réseaux HTA-BT	5,15 M€	14,00 M€	36,79 %
Renouvellement de réseaux aériens HTA à risques avérés	4,56 M€	10,40 M€	43,85 %
Renouvellement des réseaux HTA souterrains	2,86 M€	4,80 M€	59,58 %
Renouvellement des réseaux BT souterrains incidentogène	2,73 M€	6,00 M€	45,50 %
Renouvellement des réseaux BT aériens nus	0,30 M€	1,00 M€	30,00 %
<b>Total</b>	<b>15,60 M€</b>	<b>36,20 M€</b>	<b>43,09 %</b>

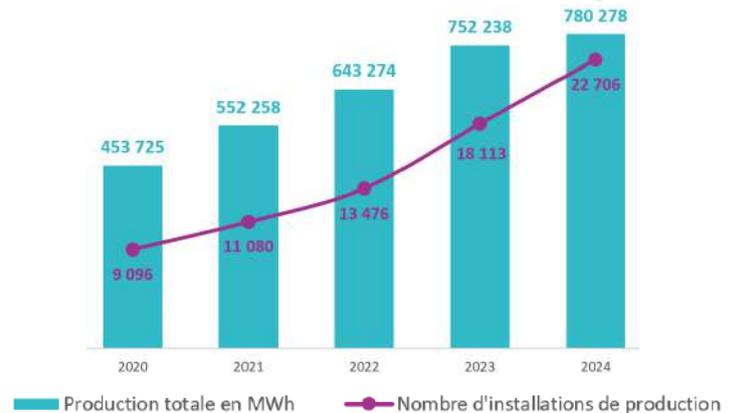
# ...La Concession de distribution publique d'électricité

## Les Consommateurs & Producteurs de la Concession

### La Clientèle Enedis

	Usagers :	Consommation :
	521 405	3 795 GWh
Clients BT < 36 kVA	515 850	2 699 GWh
Clients BT > 36 kVA	4 729	500 GWh
Clients HTA	826	596 GWh

### Évolution des Producteurs d'EnR électriques



### Zoom sur la fourniture d'électricité

**24 214** bénéficiaires du Chèque Énergie en 2024  
**320 314** usagers sont au Tarif Réglementé de Vente, soit **61 %** des consommateurs

### Zoom sur la production de photovoltaïque

**22 681** installations  
 par rapport à 2023 : **+ 25,4 %**  
**519** MW  
 + **10,8 %**

## La Qualité de Fourniture

### Taux de Clients Mal Alimentés sur la Concession en 2024



Le Syndicat accompagne ses adhérents dans leurs démarches auprès d'Enedis. Lorsqu'une commune est saisie par un administré pour des problèmes relevant de la qualité des prestations liées au contrat passé avec Enedis, elle peut transmettre une demande écrite au Syndicat précisant les coordonnées de la personne concernée, accompagnée du courrier qui lui a été adressé.

Les élus ou les services peuvent également saisir TE83 dans la rubrique « Contactez-nous » du site Internet [www.te83.fr](http://www.te83.fr) ou grâce à l'espace réservé dédié à chaque collectivité.

### Zoom sur la continuité de la fourniture

#### Critère B : Une forte hausse en 2024

Le critère B est un indicateur pour mesurer la qualité du réseau. Il indique la durée annuelle moyenne de coupure par installation de consommation raccordée en BT.

\* TCC : Toutes Causes Confondues

Le critère B TCC\* hors RTE :

**94,4 minutes**

contre **76,4 minutes** en 2023

Le critère B TCC\* hors RTE national :

**82,8 minutes**

contre **72,9 minutes** en 2023

## Les Finances

### Investissements & Recettes Enedis en 2024

**61,5 M€**

d'investissement Enedis

**210,6 M€**

de recettes d'acheminement

### La Patrimoine Comptable en 2024

Valeur brute des ouvrages : **1 350,4 M€**

(+ **46,9 M€** par rapport à 2023)

### Zoom sur les travaux

TE83 a investi **3,13 M€** en 2024 sur la concession.  
 (travaux de dissimulation des réseaux de distribution publique d'électricité).

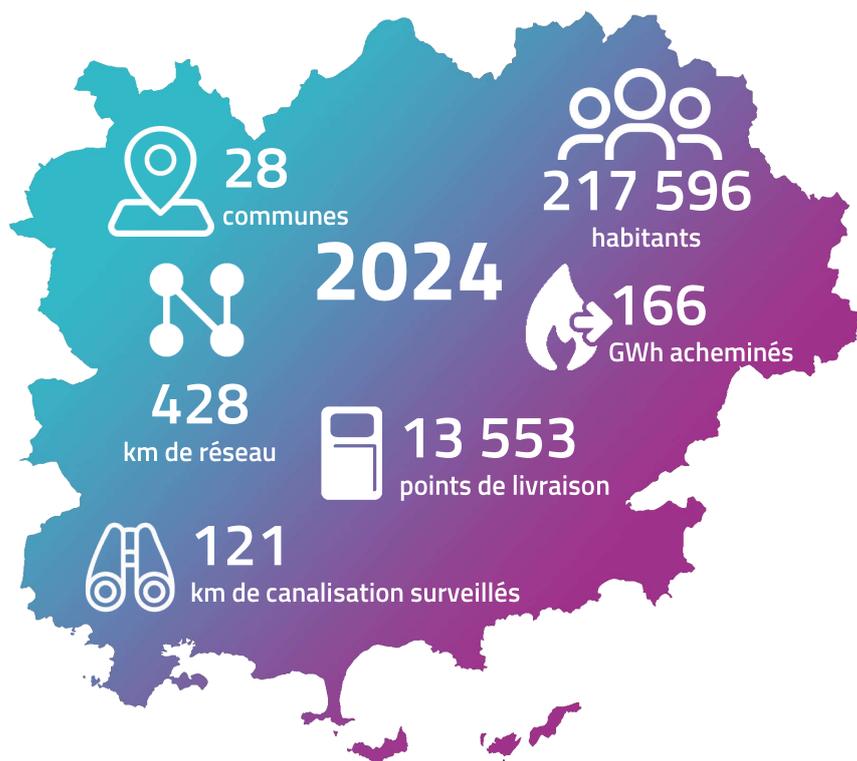
Enedis a versé au titre de l'article 8 : **680 k€**

L'Article 8 du cahier des charges de concession permet l'allocation d'une enveloppe financière annuelle par Enedis pour l'enfouissement des réseaux.



## 1.2. La Concession de distribution publique de gaz...

### Le Patrimoine & la Concession



Depuis 2012, TE83 est l'Autorité Organisatrice de Distribution publique de Gaz Naturel pour les 28 communes du Var qui ont délibéré pour ce transfert de compétence.

Le Syndicat contrôle la bonne exécution du réseau concédé et veille au respect du contrat de concession signé par GRDF.

Un agent en charge du contrôle de concession est assermenté par le Tribunal de Grande Instance.



### Les Clients & les Consommations de la Concession

Évolution des quantités d'énergie acheminées & du nombre d'utilisateurs desservis



#### Le déploiement du compteur Gazpar

Depuis le début du déploiement, 13 427 compteurs communicants ont été installés sur la concession dont 582 en 2024, ainsi que 28 concentrateurs.

Une grande majorité des clients de GRDF peut désormais accéder à ses données quotidiennes de consommation sur [www.monespace.grdf.fr](http://www.monespace.grdf.fr)



#### Zoom sur l'acheminement

L'énergie acheminée représente 166 GWh en 2024 contre 178 GWh en 2023, soit -6,7%

Les recettes liées à l'acheminement représentent 3,3 M€ soit +11,8% par rapport à 2023

13 553 points de livraison sont recensés en 2024 contre 13 453 en 2023, soit +0,74%

# ...La Concession de distribution publique de gaz

## Les Ouvrages de la Concession

### Le réseau

Les conduites permettent de véhiculer du gaz à différentes pressions (MP : Moyenne Pression / BP : Basse Pression).

La terminologie utilisée correspond à des conduites :

- MPC : pression comprise entre 4 et 19,2 bars
- MPB : pression comprise entre 0,4 et 4 bars
- MPA : pression comprise entre 0,05 et 0,4 bars
- BP : pression comprise entre 0,017 et 0,05 bars

### InfoCoupure

GRDF met à disposition de ses clients « InfoCoupure », un service gratuit disponible 7j/7 et 24h/24 sur le site <http://infocoupure.grdf.fr>.



### Zoom sur l'âge moyen des canalisations du réseau

En 2023, l'âge était de **24,59 ans**. Il passe à **25,44 ans** en 2024. L'âge des canalisations du réseau est globalement jeune sur la majorité des communes de la concession.

TE83 est particulièrement attentif aux pannes intervenant sur les réseaux de 5 communes qui sont les plus vieillissantes, à savoir :

- Solliès-Ville (41,3 ans)
- Solliès-Pont (36 ans)
- Sanary-sur-Mer (35 ans)
  - Bandol (32,6 ans)
  - La Farlède (31,2 ans)

## La principaux Chantiers de la Concession

En 2024, **306 m** de travaux réalisés sur la concession.

Raccordements & transition écologique	Longueur	BC *	BI **
<b>La Farlède</b> Chemin du Partégal	149 m	2	14
<b>Solliès-Pont</b> Avenue des Plantades	134 m	0	0
<b>Brignoles</b> Rue Curny	17 m	1	0
<b>Lorgues</b> Rue des Climènes	6 m	1	0

\* BC : Branchement Collectif | \*\* BI : Branchement Individuel

En 2024, GRDF a modernisé **254 m** de réseau sur la concession.

Adaptation & modernisation des ouvrages	Longueur	BC *	BI **
<b>Sanary-sur-Mer</b> Chemin des Jumelles	182 m	2	6
<b>Sanary-sur-Mer</b> Rue Henry Berret	68 m	1	1
<b>Pierrefeu-du-Var</b> Chemin de Collobrières	2 m	0	0
<b>Solliès-Pont</b> Avenue Félix Gras	1 m	0	0

## Les Finances

### Investissements & Recettes GRDF en 2024

**1,03 M€** d'investissements réalisés par GRDF sur la concession en 2024, soit **- 738 k€** par rapport à 2023

**3,6 M€** de recettes acheminement et hors acheminement de GRDF, soit **+ 7,8 %** par rapport à 2023

**306 m** de réseau construit en 2024, contre **2 360 m** en 2023

**121 km** de réseau GRDF contrôlés en 2024, contre **135 km** en 2023



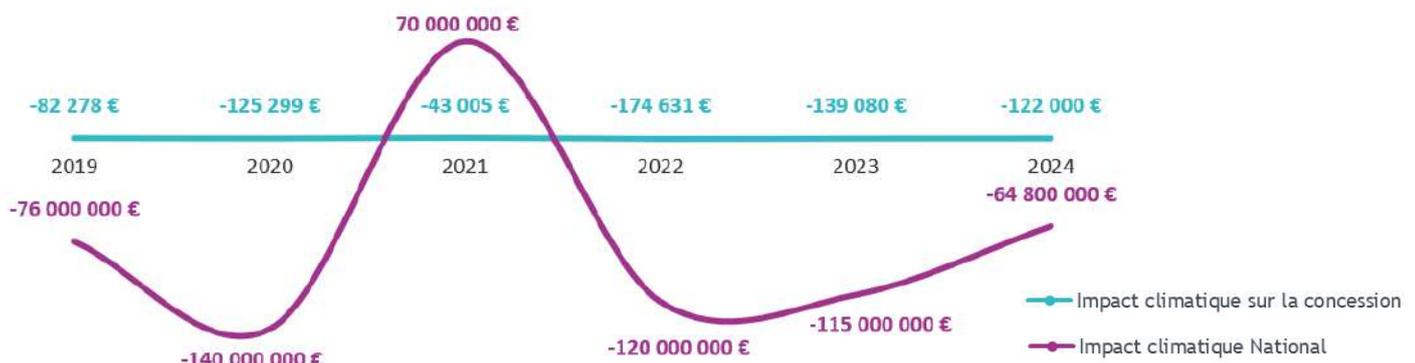
### Zoom sur la sécurité du réseau

**154** incidents recensés en 2024 contre **167** en 2023, dont :

Manque de gaz ou défaut pression sans fuite :	<b>26</b> <b>35</b> en 2023
Fuite de gaz sans incendie ni explosion :	<b>91</b> <b>89</b> en 2023
Incendie et/ou explosion :	<b>17</b> <b>23</b> en 2023
Autres natures :	<b>20</b> <b>20</b> en 2023

### Effet du changement climatique sur les recettes \*

\* Dus aux consommations en baisse par rapport au climat moyen



## 1.3. Les Travaux...

### Les travaux de dissimulation du réseau de distribution publique d'électricité

Le Syndicat est maître d'ouvrage de tous les travaux d'effacement qui doivent être réalisés par les collectivités adhérentes au Syndicat sur le réseau concédé à Enedis. Il a pour cela procédé à la dévolution de marchés publics d'études et de travaux. La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert avec une publicité européenne. La direction des travaux est assurée en interne par des agents formés au sein de la structure et de la main d'œuvre privée. Cette méthode permet de suivre au mieux l'évolution des travaux et leur coordination.



### Les travaux d'éclairage public



Pour les communes qui ont opté pour les compétences optionnelles n°1 et 2. Le Syndicat crée (compétence n°1) des nouveaux réseaux d'éclairage public, ou dissimule (compétence n°2) des réseaux d'éclairage public aériens et procède à la pose de matériel qui remplit les critères de performance les rendant éligibles au dispositif des CEE. Dans chaque cas, l'efficacité et l'économie d'énergie sont recherchées tout comme la simplicité d'entretien et d'exploitation du matériel.

### Les travaux d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public

Pour les communes qui ont opté pour la compétence optionnelle n°3. Le Syndicat apporte des conseils techniques, des recommandations énergétiques et une aide financière pour réaliser des économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public. Ces travaux sont également éligibles au dispositif des CEE.

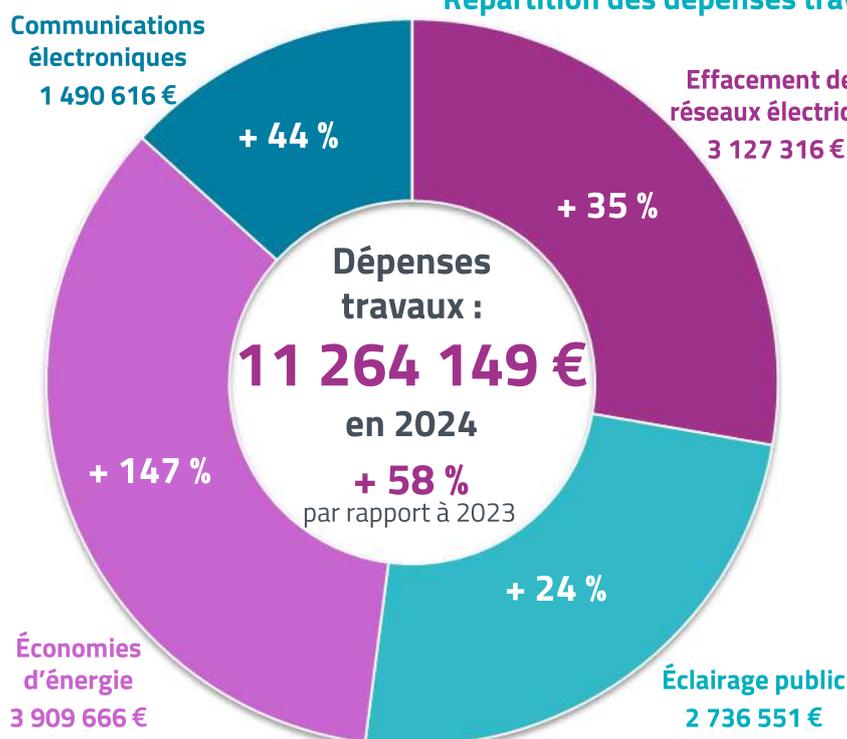


### Les travaux de communications électroniques



Pour les communes qui ont opté pour la compétence n°4, une convention organise les relations entre le Syndicat et Orange et s'applique en présence d'appui commun déposé dans l'emprise des travaux. L'appui commun désigne le support de ligne aérienne d'un réseau public de distribution d'électricité sur lequel est également établi le réseau de communications électroniques. Le Syndicat coordonne les travaux d'enfouissement ou de mise en discrétion de ces réseaux en intégrant à ses projets le réseau téléphonique, dans le cadre de la convention signée avec Orange et d'autres opérateurs.

### Répartition des dépenses travaux en 2024



51

chantiers terminés en 2024

représentant un coût total de :

6 439 517 €



Participation financière de TE83 :

1 187 353 €

Quelques exemples de chantiers réalisés en 2024 - Photos Avant / Après Travaux

**BRIGNOLES** | Chemin de Saint-Pierre

Travaux d'Effacement des Réseaux Électriques et d'Éclairage Public



**POURRIÈRES** | Lotissement La Caulière

Travaux de Création d'Éclairage Public



**MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE** | **OLLIOULES** | Chemin de Notre-Dame

Travaux d'Effacement des Réseaux Électriques



## 1.4. L'Éclairage Public...

### Les travaux d'équipement des réseaux d'éclairage public

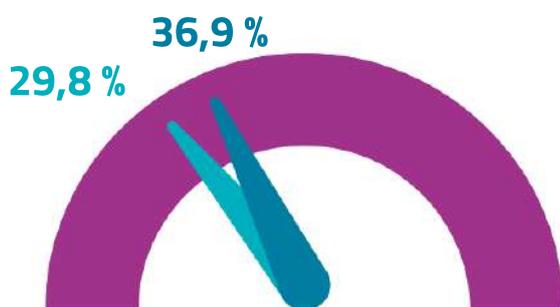
TE83 réalise pour le compte de **96 collectivités** des travaux d'équipement du réseau d'éclairage public (**compétence n°1**). Des solutions d'éclairage plus vertueuses (LED) sont préconisées, qu'il s'agisse de travaux de création ou de modernisation.



### Les travaux d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public

TE83 assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public pour le compte de **104 collectivités** (**compétence n°3**). Il s'agit de « relampage », une opération qui consiste à remplacer un système d'éclairage ancien par un système plus économe en énergie (LED). Ces travaux permettent de bénéficier de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

### Taux de LEDification du Parc d'Éclairage Public en 2024



**Moyenne Nationale\* : 29,8 %**

\* d'après une enquête initiée par l'AFE publiée en mars 2024.

**1 010 211** luminaires LEDs sur **3 390 980** points lumineux

**TE83 : 36,9 %**

Novembre 2024 - TE83

**15 604** luminaires LEDs sur **42 210** points lumineux

### Le Fonds Vert : Moderniser le parc d'éclairage public des communes



En lien direct avec la **Préfecture du Var**, TE83 accompagne les communes dans la modernisation des parcs d'éclairage public.

Depuis le lancement du dispositif « Fonds vert » en 2023, Territoire d'énergie Var a instruit plus de **55 demandes de subventions**.

En 2024, des travaux de rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public ont démarré sur **23 communes varoises**.



Montant du Fonds Vert attribué :

**3 159 130 €**



### Zoom l'évolution des dépenses travaux d'économies d'énergie entre 2023 et 2024

Le dispositif « Fonds Vert » et l'accompagnement technique et financier de TE83 ont permis l'émergence de projet de modernisation des parcs d'éclairage public des communes varoises.

Les dépenses « travaux » en matière d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public ont bondi de **+ 147 %** entre 2023 et 2024.

**1 581 585 €**

2023

**3 909 666 €**

2024

## La maintenance du réseau d'éclairage public

La maintenance de l'éclairage public assurée par le Syndicat a pour objectif de répondre aux enjeux d'un éclairage économe et de qualité.

En 2024, **72 collectivités**, réparties en 5 lots géographiques ont confié à TE83, la gestion de leur réseau d'éclairage public.

Cette mission comprend notamment, le dépannage des lampes et armoires en panne, le traitement des DT-DICT, la charge d'exploitation qui doit permettre de gérer les accès au réseau et donc sécuriser les interventions.



### Un Logiciel dédié

TE83 dispose d'un logiciel de gestion et de maintenance de l'éclairage public. Un outil web interactif, à disposition des collectivités qui permet de signaler une panne et de suivre les interventions réalisées avec les photos des anomalies et des travaux exécutés.

### Exemple d'intervention suite à un signalement réalisé via le logiciel dédié



**392 319 €**

investis dans la maintenance EP (hors forfait)

**39 265** points lumineux

**2 804** signalements effectués sur le logiciel

**5 702** opérations de travaux de maintenance

## La Géodétection du réseau souterrain et aérien d'éclairage public

**96 communes** adhérentes sont concernées par le marché « Détection et Référencement du réseau souterrain et aérien d'Éclairage Public et de Signalisation Lumineuse Tricolore ».

Parmi elles, **23 communes** n'ayant pas transféré la compétence « Maintenance Éclairage Public » au Syndicat, ont choisi de conventionner avec TE83 afin de lui confier cette mission.

La longueur à géodétecter de précision classe A est estimée à **1 300 km** sur l'ensemble des **96 communes**.



### Zoom l'état d'avancement du marché de Géodétection

**1 200 km** de réseau géodétectés depuis 2019 sur **80 communes**

Reste à relever :

**180 km** sur **16 communes**

## La Gestion Intelligente de l'éclairage public

Un an après le déploiement massif d'une gestion intelligente de son parc d'éclairage public, TE83 continue de concilier économies d'énergie et optimisation des coûts de maintenance.

L'installation d'horloges intelligentes dans les armoires d'éclairage public a permis de piloter à distance les points lumineux, de détecter rapidement les pannes et de suivre les consommations d'électricité.

Financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional, ce dispositif a bénéficié d'un montant européen de **1 491 000 €**.



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen de  
Développement Régional



**54**

communes équipées



**1 151**

armoires pilotées



**30 741**

points lumineux télégérés



## 1.5. La Transition Énergétique...

### Le Service Transition Énergétique de TE83

TE83 s'investit au côté des collectivités et les accompagne dans divers projets liés à la **maîtrise de l'énergie**.

Les projets consacrés à la transition énergétique sont répertoriés sur la plateforme Datajoule, et consultables sur le site [www.te83.fr](http://www.te83.fr) dans la rubrique Compétences / La Transition Énergétique, « Cartographie des projets de transition énergétique de TE83 ».



### Le « CCRT » : les Énergies Renouvelables Thermiques

TE83 a été sélectionné par l'ADEME afin de porter le dispositif « **Contrat Chaleur Renouvelable Territorial** » (CCRT) sur la période 2022/2024 pour le département du Var. En 2024, l'ADEME a renouvelé sa confiance pour 4 ans sur la période 2025/2028.

Le dispositif permet d'accompagner les porteurs de projet (hors particuliers) dans la réalisation d'installation **d'énergies renouvelables thermiques** : bois énergie, géothermie, solaire thermique, récupération de chaleur fatale et les réseaux de chaleur et de froid associés à ces énergies. Le dispositif, à travers le **Fonds Chaleur**, permet de financer en grande partie ces installations. L'accompagnement du Syndicat est entièrement **gratuit** pour tous les porteurs de projet.

En 2024, des collectivités, entreprises et associations ont ainsi pu faire appel à TE83 afin qu'il puisse les conseiller dans leurs projets. Ces projets d'énergies renouvelables thermiques sont étudiés pour des sites aux usages très différents : écoles, gymnases, EHPAD / hôpitaux, mairies, mais aussi hôtels ou sites industriels.

L'accompagnement du Syndicat a pris plusieurs formes : organisation de réunions d'information, réalisation de notes d'opportunités, conseil tout au long du projet et instruction des dossiers de subvention Fonds Chaleur. Le financement Fonds Chaleur de ces installations, associé à celui porté par la Région SUD, a souvent permis d'atteindre le taux maximal de cumul d'aides (**80 % du coût de l'installation HT**).

### Les projets financés dans le cadre du CCRT83 en 2024

Projet		Production en MWh	Coût total du projet	Aide ADEME   TE83
Bois énergie	Groupe Scolaire LA GARDE-FREINET	15	40 650 €	6 300 €
PAC Solaire thermique	EHPAD Peirin COGOLIN	63,4	99 908 €	48 184 €
<b>TOTAL</b>		<b>78,4</b>	<b>140 558 €</b>	<b>54 484 €</b>

### Zoom sur les Chiffres-Clés pour la période 2022/2024



AVEC LE SOUTIEN ET LE FINANCEMENT DE



agence nationale de la cohésion des territoires



## « Les Générateurs » : le Photovoltaïque et l'Éolien

La forte augmentation des prix de l'électricité depuis fin 2021 a conduit les entités publiques à rechercher des solutions d'économie énergétique. Face à cette problématique, les énergies renouvelables électriques, photovoltaïque comme éolien, présentent des avantages considérables : stabilité des prix, indépendance énergétique renforcée, gains financiers réguliers pour la commune. De plus, le cadre réglementaire est en évolution régulière, avec notamment de nouvelles obligations de solarisation sur les parkings et certains types de bâtiments.

Disposant d'une forte expérience dans le domaine du photovoltaïque, TE83 s'est réuni avec plusieurs syndicats d'énergie de la Région SUD en une entité : **l'ERES** (Entente Régionale Énergies Sud). Cette dernière a été lauréate du programme « **Les Générateurs** », ayant pour objectif de promouvoir et d'aider au **déploiement du photovoltaïque et de l'éolien**. TE83 a ainsi été sélectionné comme porteur de ce dispositif dans le Var, sur la période 2022/2024 puis 2025/2027, conduisant au recrutement d'un agent début 2022.

Visant tous les porteurs de projet public, le dispositif a plusieurs objectifs :

- **Communiquer** au sujet de ces énergies renouvelables électriques
- **Inform**er les entités publiques de l'intérêt de ces énergies en réalisant notamment des études de potentiel
- **Accompagner** les porteurs de projet sur tout le déroulement des opérations, en coopération avec les autres acteurs du territoire : Région SUD, ENEDIS, DDTM/DREAL PACA, Énergie Partagée, les EPCI locales...

### Les études de potentiel Photovoltaïque réalisées en 2024

Collectivité	Nombre de sites	Puissance totale	Production par an
<b>Bandol</b>	7	628 kWc	821 MWh
<b>Bargemon</b>	1	26 kWc	34,9 MWh
<b>CA Provence Verte</b>	2	138 kWc	184 MWh
<b>Cavalaire-sur-Mer</b>	1	82 kWc	131 MWh
<b>CC Lacs et Gorges du Verdon</b>	2	45 kWc	60 MWh
<b>Département du Var</b>	21	2 996 kWc	3 978 MWh
<b>Entrecasteaux</b>	3	258 kWc	402 MWh
<b>Figanières</b>	1	46 kWc	59,5 MWh
<b>Gonfaron</b>	4	898 kWc	1 179 MWh
<b>La Crau</b>	1	14 kWc	18 MWh
<b>La Garde-Freinet</b>	1	10,66 kWc	15,3 MWh
<b>La Roquebrussanne</b>	1	36 kWc	44,5 MWh
<b>Métropole TPM</b>	22	4 089 kWc	5 689 MWh
<b>Toulon</b>	20	1 645 kWc	2 326 MWh
<b>TOTAL</b>	<b>87</b>	<b>10,9 MWc</b>	<b>14,9 GWh</b>



L'accompagnement de TE83 lors de l'année 2024 s'est principalement traduit par la réalisation d'études de potentiel photovoltaïque en autoconsommation individuelle et en vente totale, ainsi qu'en autoconsommation collective, de plus en plus prise en compte par les communes.

Les collectivités sont ensuite accompagnées si elles présentent le souhait d'aller plus loin. Le Syndicat encourage notamment plusieurs types de montages : en fonds propres, avec la participation d'un collectif citoyen, ou à travers une société de projet.

### L'Ombrière Photovoltaïque de TE83

TE83 a réalisé en 2020 une **ombrière photovoltaïque** sur son parking grâce à une subvention de la Région Sud.

Une **station de recharge** pour les véhicules électriques est alimentée par l'installation photovoltaïque et une batterie de stockage permet de gérer la production.

Cette ombrière de 25 kWc installée en **autoconsommation** avec stockage permet aujourd'hui au Syndicat de charger son parc de voitures électriques, de subvenir à une grande partie des besoins électriques du bâtiment, en consommation directe ou en stockant la production dans des batteries.



Production en 2024 : <b>33 809 kWh</b>	Économies réalisées en 2024 : <b>49,6 %</b> soit <b>6 286 €</b> d'économie
---	---

# ...La Transition Énergétique...

## Le Programme « ACTEE : la Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics »

TE83, en partenariat avec la COFOR-ALEC 83, vient en soutien des communes qui souhaitent agir sur la consommation d'énergie de leurs bâtiments communaux.

Le programme ACTEE, porté par la FNCCR, vise à faciliter le développement des projets d'efficacité énergétique en se fondant sur la mise en commun d'outils au service des collectivités, ainsi que la mutualisation des projets d'efficacité énergétique par l'intermédiaire des syndicats mixtes, EPCI et acteurs de terrain.



### ACTEE+ Chêne 1, 2,3 et 4

TE83 associé à la COFOR-ALEC83 sont lauréats du programme ACTEE + Chêne 1, 2, 3 et 4 avec **20 communes, 1 SIVU et 7 intercommunalités** du Var.

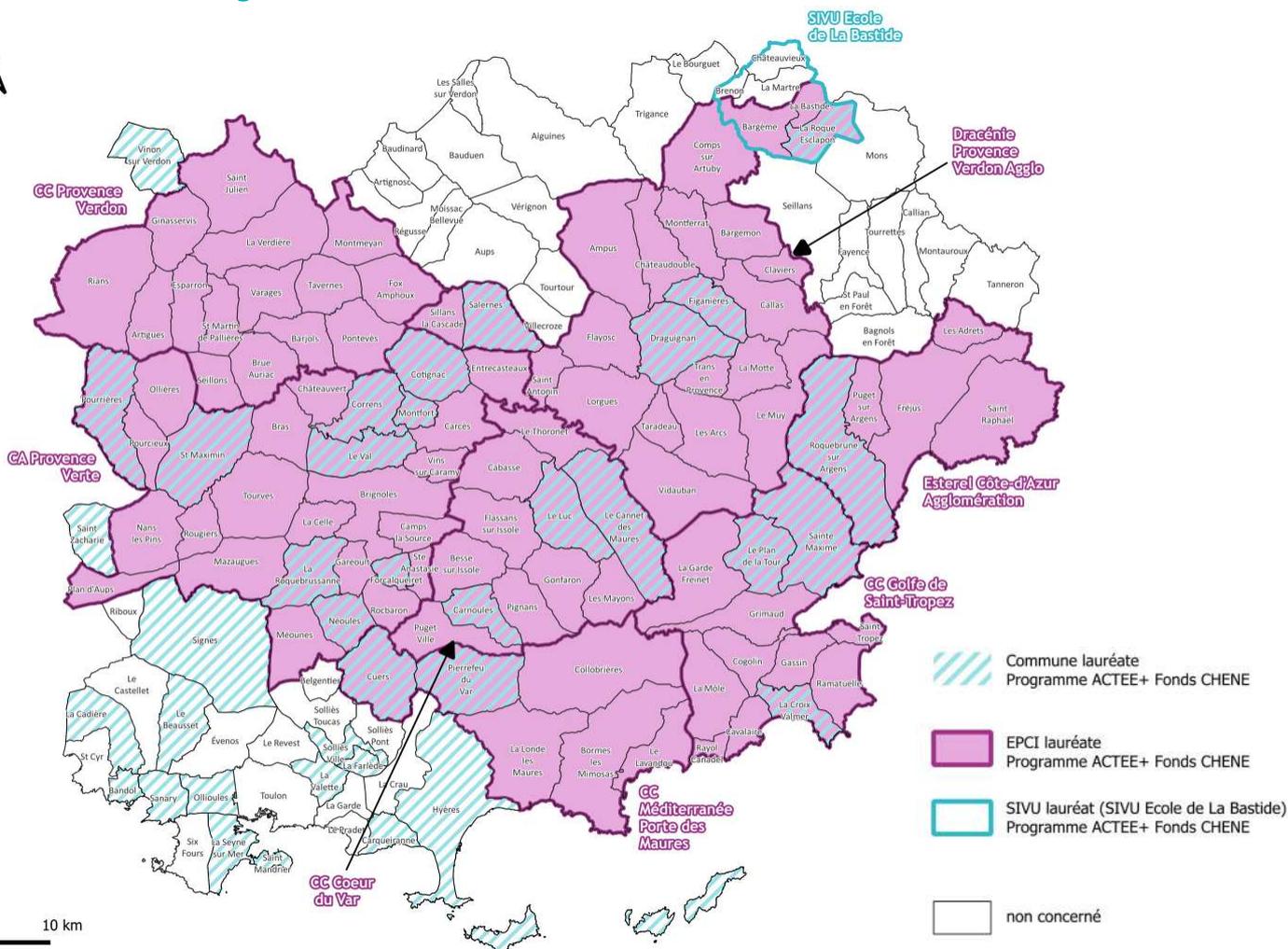
Les candidatures du groupement ACTEE83 comprennent :

- 116 outils de mesures et de suivi des consommations
- Maintien en poste de 5 économes de flux et Recrutement de 8 économes de flux supplémentaires
- Réalisation de 228 audits thermiques et énergétiques
- Maitrise d'œuvre sur 46 sites
- AMO sur 7 parcs de bâtiments

Financement ACTEE obtenu : **3 006 308 €**

Investissement : **5 687 074 € HT**

### Territoire ACTEE 83 - Programme ACTEE+ Fonds CHENE



## Le « Mandat de Maîtrise d'Ouvrage »

TE83 réalise par mandat de maîtrise d'ouvrage la **rénovation thermique et énergétique des bâtiments publics** et la **réalisation d'installations d'énergies renouvelables**. Cet accompagnement se décline en plusieurs étapes et nécessite que la commune signe une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat, la maîtrise d'œuvre étant assurée par un bureau d'études, sous marché avec le Syndicat.

### Salle Polyvalente Jacques Luciani | NÉOULES

La salle polyvalente, de 280 m<sup>2</sup> de surface, a bénéficié d'un ensemble de travaux pour renforcer son isolation thermique.

#### Travaux :

- Le bâtiment a fait l'objet d'une isolation thermique par l'extérieur avec un isolant biosourcé (fibre de bois)
- La mise en place de faux plafonds pour réduire la hauteur sous plafond a permis de limiter le volume à chauffer et à rafraîchir
- Les anciennes menuiseries énergivores ont été remplacées par des menuiseries aluminium double vitrage haute performance
- L'ensemble des éclairages ont été changés par des LEDs

#### Financement :

L'ensemble des travaux a coûté **236 689 € HT** pour un total de l'opération de **319 992 € TTC**.

Pour les financer, **180 229 €** d'aides ont été mobilisées.

Le reste à charge de la commune s'élève à **95 020 €** (Fond de concours à la TVA et CEE déduits).



### Centre Technique Municipal | LE PRADET

Le CTM a bénéficié en 2023 d'une étude de potentiel photovoltaïque gratuite de TE83. En 2024, la commune a ensuite souhaité confier le mandat de maîtrise d'ouvrage au Syndicat pour la réalisation de l'installation photovoltaïque sur ombrière.

#### Travaux :

- Installation en ombrière de 235 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, 52 kWc en autoconsommation collective

#### Financement :

L'ensemble des travaux a coûté **150 106 € HT** pour un total de l'opération de **208 646 € TTC**.

Pour les financer, **47 000 €** d'aides ont été mobilisées.



### École Élémentaire Paul Bert | LA CADIÈRE D'AZUR

Financé dans le cadre du programme ACTEE, un audit énergétique a été réalisé en 2023.

L'école, qui totalise 2 000 m<sup>2</sup> de surface, a bénéficié de 50 % d'aides financières pour un ensemble de travaux visant à renforcer son isolation thermique et ses systèmes.

#### Travaux :

- Isolation thermique par l'intérieur des murs et des rampants,
- Remplacement des anciennes menuiseries par des menuiseries aluminium haute performance
- Installation de systèmes d'éclairage LED et de détecteurs dans les zones de circulations et sanitaires
- Mise en place d'une ventilation simple flux

#### Financement :

L'ensemble des travaux a coûté **291 500 € HT**.

Pour les financer, **145 000 €** d'aides ont été mobilisées.

Grâce aux économies d'énergies mises en œuvre, la facture énergétique de l'école a été réduite de **9 000 €** par an.



## 1.6. Les CEE...

### Les Certificats d'Économies d'Énergie

Le Certificat d'Économies d'Énergie, appelé communément CEE, correspond à la valorisation de travaux d'économies d'énergie en transformant les économies potentiellement engendrées en kWhcumac puis en euros.



Ce dispositif constitue l'un des instruments de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Créé à la base en 2006, il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie. Ceux-ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie tels que les collectivités.

Ce dispositif d'aide financière permet ainsi à la collectivité de récupérer jusqu'à 15% de la facture sur des travaux réalisés par un professionnel ou en interne. Il est cependant nécessaire de respecter certains critères techniques pour la réalisation des travaux.

### Valorisation des CEE

Territoire d'énergie Var réalise des travaux d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public ou des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics pour le compte des collectivités adhérentes. Ces travaux permettent de bénéficier de CEE.

Depuis 2009, TE83 a valorisé

**214 639 732**

kWhcumacs de CEE



représentant

**1 079 885 €**

En 2024, **15 communes** ont bénéficié du dispositif des CEE pour un montant de **193 590 €** pour les travaux réalisés en 2023.

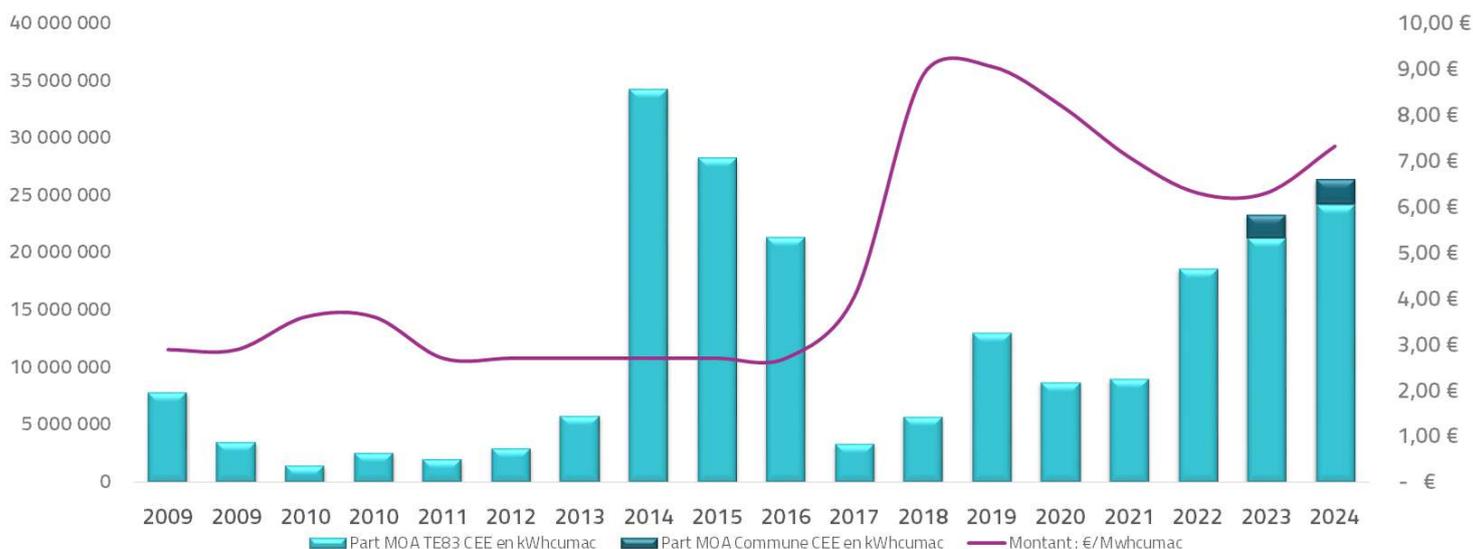
#### CEE (Éclairage Public)

- |                         |                 |                           |                           |                      |
|-------------------------|-----------------|---------------------------|---------------------------|----------------------|
| <b>Aups</b>             | <b>Bandol</b>   | <b>Bormes-les-Mimosas</b> | <b>La Cadière d'Azur</b>  | <b>Forcalqueiret</b> |
| <b>Moissac-Bellevue</b> | <b>Ollières</b> | <b>Pourrières</b>         | <b>Sillans-la-Cascade</b> | <b>Taradeau</b>      |

#### CEE (Rénovation Énergétique)

- |                        |                 |                |                 |                             |
|------------------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------------------|
| <b>La Croix-Valmer</b> | <b>Garéoult</b> | <b>Grimaud</b> | <b>Salernes</b> | <b>Six-Fours-les-Plages</b> |
|------------------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------------------|

#### Évolution du nombre de kWhcumac par dépôt de CEE



#### Zoom sur le kWhcumac

L'unité de mesure des Certificats d'Économies d'Énergie est le kWh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kWh d'énergie finale cumac). Cela représente une quantité d'énergie qui aura été économisée grâce aux opérations d'économies d'énergie mises en place.

26 446 699

kWhcumacs valorisés en 2024  
au titre des travaux 2023

## Convention de Regroupement des CEE

Depuis octobre 2022, TE83 propose aux Collectivités du Var de valoriser leurs travaux de performance énergétique par le biais de regroupement de dépôt de CEE sur le compte EMMY du Syndicat.

Après consultation, TE83 a contracté un partenariat à un tarif intéressant de rachat des CEE, pour :

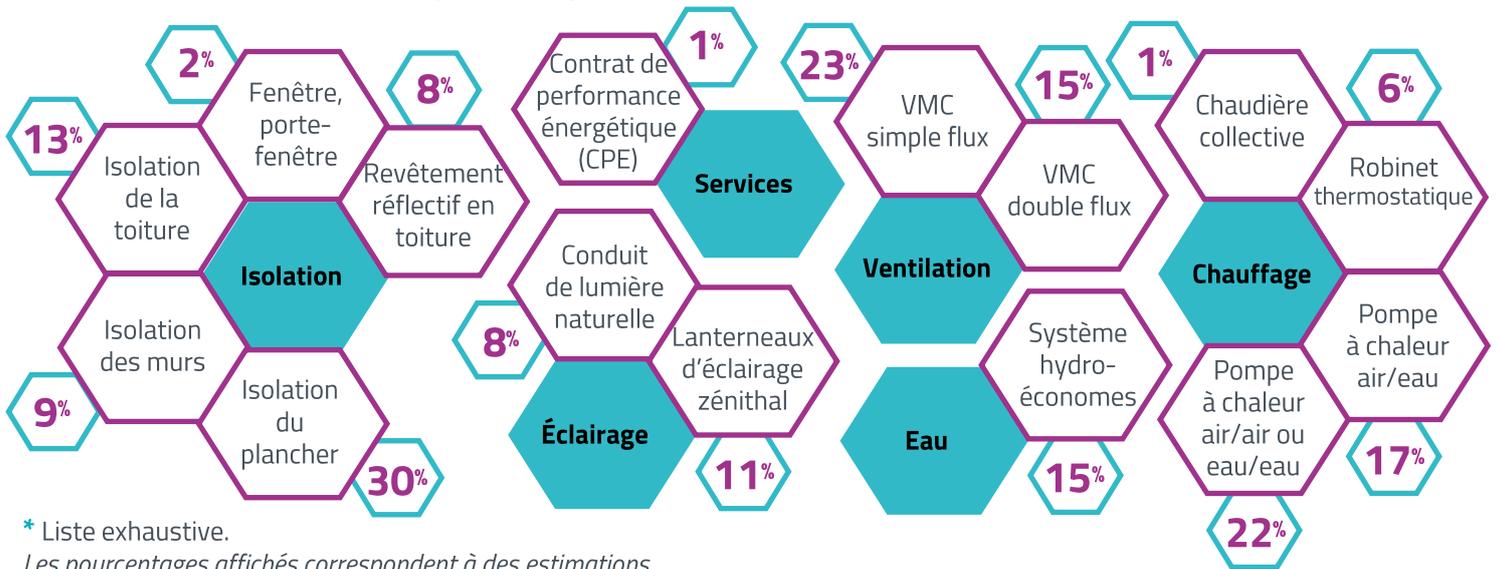
- Analyser les travaux et estimer les CEE à obtenir
- Mettre en œuvre les contrôles règlementaires nécessaires sur les travaux réalisés
- Monter les dossiers de demande de CEE et suivre jusqu'à leur validation par le Pôle National des CEE
- Vendre les CEE et les reverser au Syndicat

Ensuite TE83 reverse 90% des fonds issus de la valorisation des CEE aux Collectivités concernées. Les 10% conservés correspondent aux frais de gestion et de fonctionnement du service.



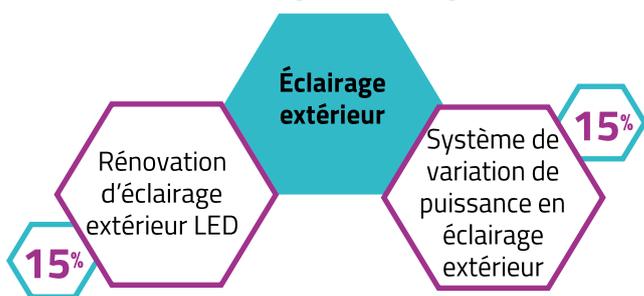
**Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**  
Ministère de la Transition écologique et solidaire

### Les Travaux de Rénovation Énergétique éligibles aux CEE\*



\* Liste exhaustive.  
Les pourcentages affichés correspondent à des estimations.

### Les Travaux d'Éclairage Public éligibles aux CEE\*



\* Liste exhaustive.  
Les pourcentages affichés correspondent à des estimations.

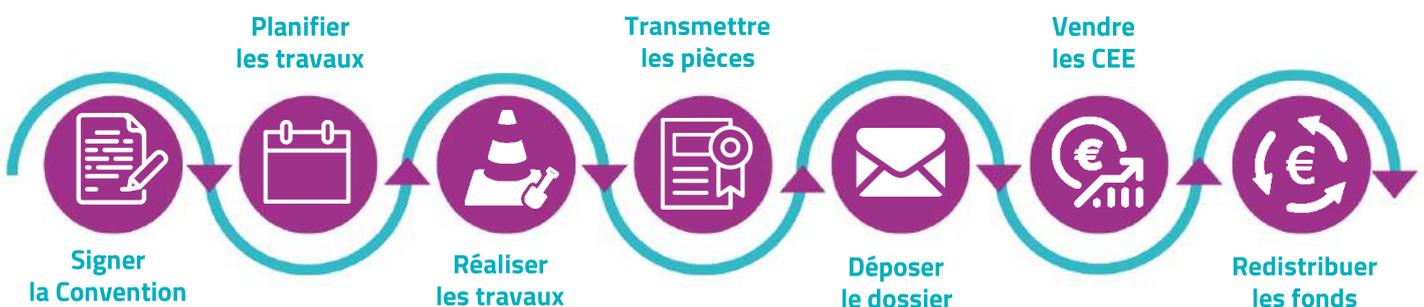
### Les avantages à déléguer la valorisation des CEE à TE83

En 2024, **74 communes** et **9 Établissements Publics** ont signé la convention de regroupement de TE83.

Ces collectivités bénéficient de l'expertise du Syndicat pour récupérer des recettes issues de leurs travaux de rénovation :

- Avoir un interlocuteur dédié
- Bénéficier de conseils d'experts en amont des travaux
- Identifier les travaux éligibles
- S'alléger et sécuriser la partie administrative du dispositif
- Être accompagné à toutes les étapes du montage du dossier CEE
- Transmettre les dossiers au Pôle National des CEE
- Valoriser les CEE aux meilleurs prix du marché

### La procédure pour bénéficier de ce dispositif



## 1.7. Les Bornes de recharge...

### De Mouv'ElecVar au réseau eborn

Depuis le début du déploiement en août 2017, le Syndicat a supervisé l'installation de **271 bornes** de recharge pour véhicules électrique sur **94 communes** Varoises, dont **29 bornes** mises en service en 2024.

TE83 conjointement avec 10 autres syndicats d'énergie a conclu une Délégation de Service Public (DSP) en octobre 2020. Le Délégataire EasyCharge est chargé de l'exploitation de **1 450 bornes** de recharge sur **11 départements** en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Engagé depuis 2019 avec Toulon Provence Méditerranée, la Métropole a confié à TE83, le déploiement de **150 bornes** de recharge sur son territoire. Un deuxième déploiement avec la **Métropole Toulon Provence Méditerranée** est en préparation pour doubler le nombre de bornes (**150 bornes** supplémentaire à superviser).

L'année 2024 sera marquée par l'installation des **4 premières bornes** de recharge **accélérées AC/DC** sur la Capitainerie du Port de **Saint-Tropez**. Engagée dans la mobilité électrique, la Ville de Saint-Tropez a confié au Syndicat, le déploiement de bornes de recharge sur son territoire.



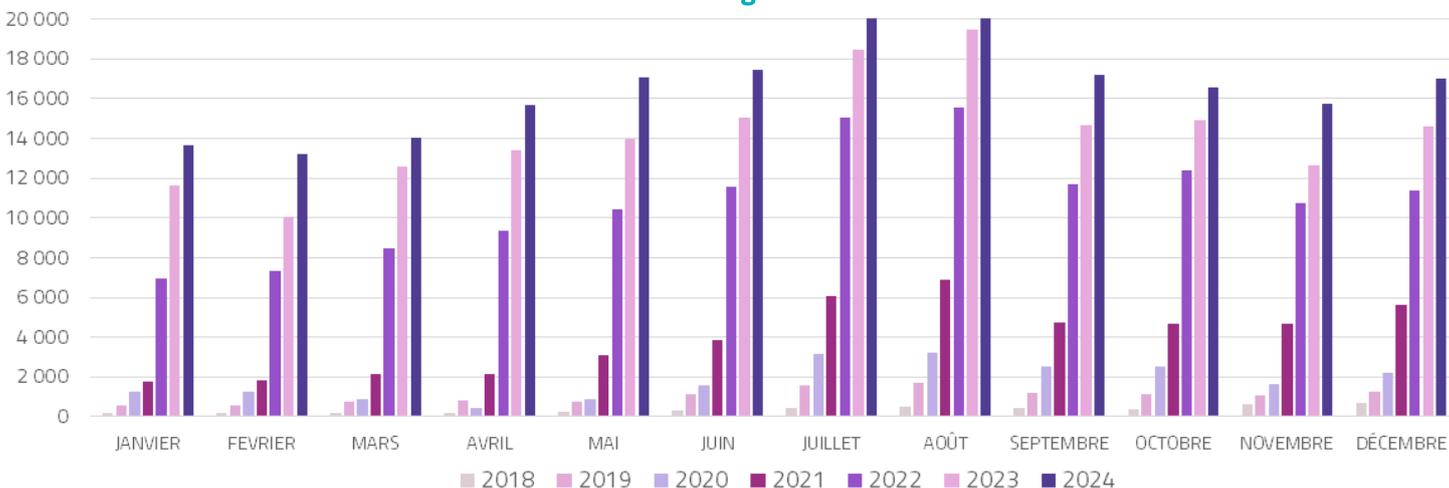
### Le réseau eborn Var en quelques chiffres

Le nombre de recharges de véhicules électriques est passé de **171 517** en 2023 à **203 511 charges** en 2024, soit une progression de **19 %**. Comme en 2023, les connexions mensuelles étaient toutes supérieures à 10 000, en 2024.

L'affluence touristique en été a engendré un record de **22 528 connexions** en juillet et **23 331** en août 2024, cette période reste la plus fréquentée de l'année.

L'évolution des kilowattheures délivrées représente **37 %**, soit **2 331 MWh** consommés en 2023 contre **3 205** en 2024.

Évolution des sessions de recharge sur le réseau eborn Var 2024



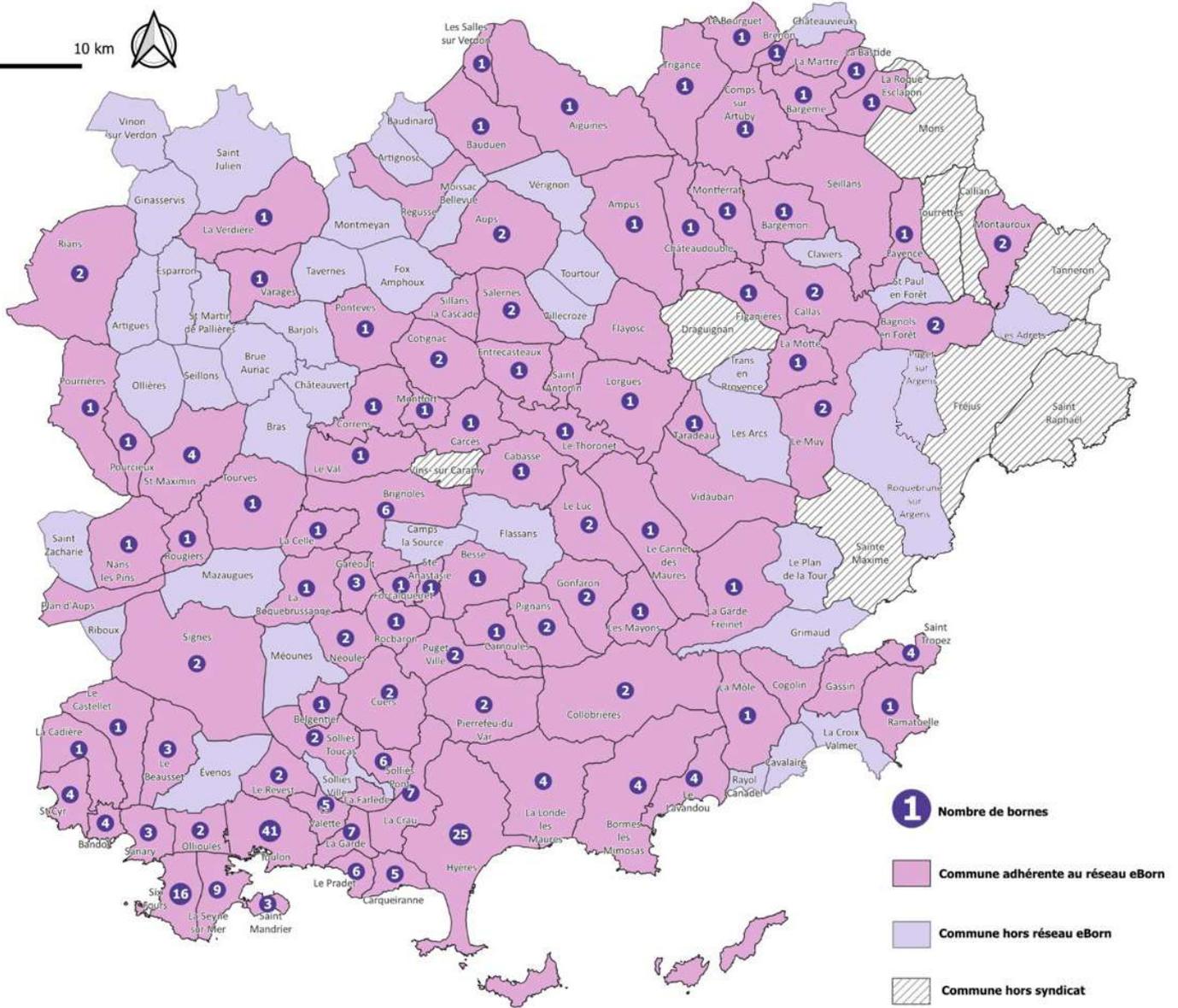
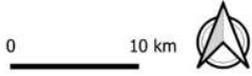
### Zoom sur le TOP3 des bornes les plus fréquentées en 2024

- 1 BANDOL** Allée Alfred Vivien **2 784** charges
- 2 LE LAVANDOU** Boulevard De Lattre De Tassigny **2 480** charges
- 3 SANARY-SUR-MER** Avenue Général Rose **2 323** charges

 <b>271</b> bornes de recharge en 2024	 <b>203 511</b> charges enregistrées en 2024	 <b>584 553 €</b> investis dans les travaux IRVE en 2024
---	--	--

## Déploiement des bornes de recharge du réseau eborn Var

État au 31 décembre 2024



### Vos bornes de recharge au coeur des territoires

- 430 000 points de charge en Europe
- Un service public de recharge accessible 24/7 avec ou sans abonnement
- 2 900 points de recharge publiques accélérées et rapide
- Un réseau maillé sur 11 départements du sud-est de la France
- Un tarif préférentiel sur le réseau eborn

Abonnez-vous!  
[www.eborn.fr](http://www.eborn.fr)

contact@reseau-eborn.fr 04 23 10 03 50

RÉSEAU  
**eborn**



Téléchargez l'application !

## 1.8. Le Groupement d'Achat d'Électricité

### Un Groupement coordonné par TE83

Le groupement de commandes, dont Territoire d'énergie Var est le coordonnateur, est constitué de **137 membres**.

Un accord-cadre, ayant pour objet l'acheminement et la fourniture d'électricité pour les besoins propres de chaque membre du groupement, a été notifié en octobre 2021 aux sociétés **PLUM ÉNERGIE**, **EDF** et **TOTAL ÉNERGIES**.

Il a donné lieu à la passation d'un marché subséquent qui a été attribué à la société EDF pour une durée de **3 ans** à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2022** jusqu'au **31 décembre 2024**.

Les prix ont subi de très fortes augmentations en raison du contexte géopolitique mondial, qui ont pu être limitées grâce à la force du groupement et au marché passé par le Syndicat.



### Zoom sur les Membres du Groupement d'achat d'électricité en 2024



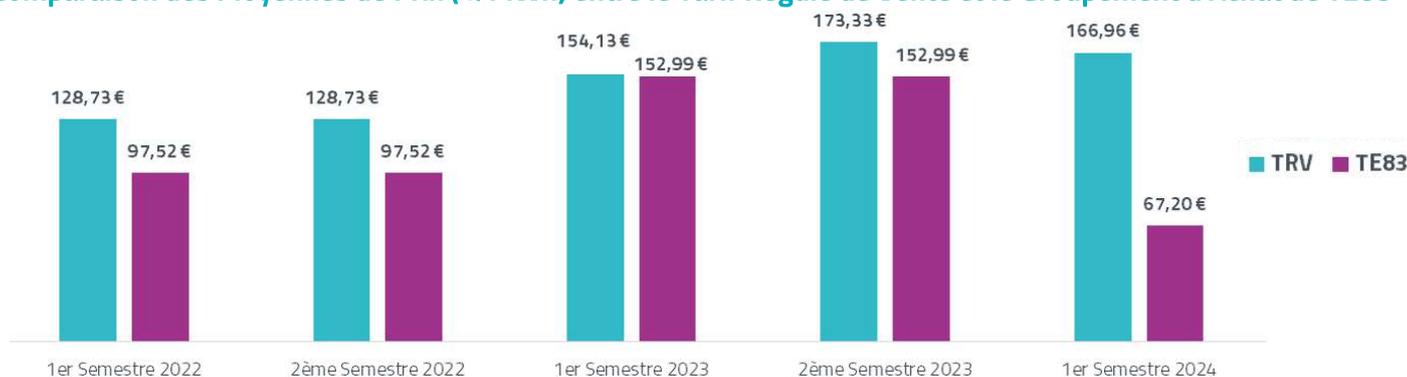
### Les objectifs du Groupement

Le Groupement d'achat d'électricité de TE83 permet :

- d'éviter aux collectivités d'engager chacune, une **procédure de marché**
- de **simplifier les démarches** administratives
- de bénéficier de **l'expertise du Syndicat** face à la complexité des marchés de l'énergie
- de globaliser des achats pour obtenir des **meilleurs prix**

### Les prix compétitifs du Groupement

#### Comparaison des Moyennes de Prix (€/MWh) entre le Tarif Régulé de Vente et le Groupement d'Achat de TE83



### Un logiciel dédié au suivi des consommations

Le Syndicat met à disposition à chaque membre du groupement, une **plateforme de management de l'énergie** conçue pour maîtriser l'ensemble des consommations.

Chaque collectivité possède un compte qui permet de **suivre les consommations énergétiques** ainsi que la facturation.

Les données sont centralisées dans un **tableau de bord** permettant de surveiller des indicateurs précis pour procéder à des analyses afin d'identifier les premières sources d'économies.

Un système d'alertes personnalisables permet de **détecter des anomalies** et contrôler l'état de fonctionnement des équipements.

Le logiciel permet un suivi des consommations dans le respect du **Décret Tertiaire** pour les bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup>.



## La TCCFE devient l'Accise sur l'électricité

L'article 54 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 a réformé la taxation de la consommation d'électricité.

Il a supprimé les taxes locales sur la consommation finale d'électricité pour les intégrer progressivement à la taxe intérieure sur les consommations finales d'électricité (TICFE) dénommée « **accise sur l'électricité** ».

Une part communale de l'accise sur l'électricité est instituée au profit des communes ou selon le cas, des EPCI qui leur sont substitués au titre de leur compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité mentionnée à l'article L.2224-31 du CGCT.

Désormais un **arrêté préfectoral notifie le montant de la part communale de l'accise sur l'électricité** selon une répartition par commune établie par la Direction Général des Finances Publiques.



## Les Redevances d'Occupation du Domaine Public

Des Redevances d'Occupation du Domaine Public sont percevables **annuellement** par une collectivité, pour l'occupation de son domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'énergie.

TE83 informe chaque année les communes des différentes RODP à percevoir et transmet les éléments de calcul servant à l'établissement des titres de recettes correspondants.

Les communes doivent adopter une délibération pour instaurer ces redevances et sont libres de fixer un montant dans la limite d'un plafond de modalités de calcul prévu par décret. Ce plafond évolue chaque année et varie en fonction de l'énergie concernée.

### RODP Électricité



Conformément aux dispositions du décret 2002-409 du 26 mars 2002, la commune perçoit, chaque année de la part d'Enedis, sous réserve d'avoir délibéré à cet effet, une Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les **ouvrages de transport et de distribution d'électricité** dont le montant est actualisé annuellement suivant les dispositions de l'article R. 2333-105 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La RODP Électricité est calculée en fonction de strates de population.

En 2024, sur le territoire de TE83, cette RODP représente **268 218 €** pour une population de **672 120 habitants**.

### RODP Gaz



Dans le cadre de cette mission, le Syndicat s'attache à vérifier que la commune perçoit bien la Redevance d'Occupation du Domaine Public versée par le **distributeur et le transporteur de gaz** en contrepartie de leur occupation du domaine public communal.

Le décret 2007-606 du 25 avril 2007 prévoit une formule de la redevance, qui s'applique quelle que soit la nature du réseau (transport ou distribution) ou du gaz (naturel ou propane). Les montants des redevances tels que prévus par ce décret sont des montants maxima. La commune est libre de fixer le montant qu'elle entend réclamer. Cette redevance est calculée en fonction de la longueur du réseau de distribution et / ou de transport situé sur le domaine public et tient compte de l'actualisation de l'indice ingénierie.

### RODP Chantiers Provisoires



Depuis le décret du 27 mars 2015, les communes perçoivent une RODP au titre de l'occupation provisoire de leur domaine public par les travaux portant sur des ouvrages de transport ou de distribution d'électricité ou de gaz.

Le Syndicat a donc invité les communes à délibérer pour instaurer le principe de la perception d'une redevance pour tout chantier provisoire relatif aux réseaux électriques ou gaziers.

La délibération prise avant la fin de l'année N permet de percevoir la RODP au titre des ouvrages mis en service ou mis en gaz durant N-1.

### RODP Communications Électroniques

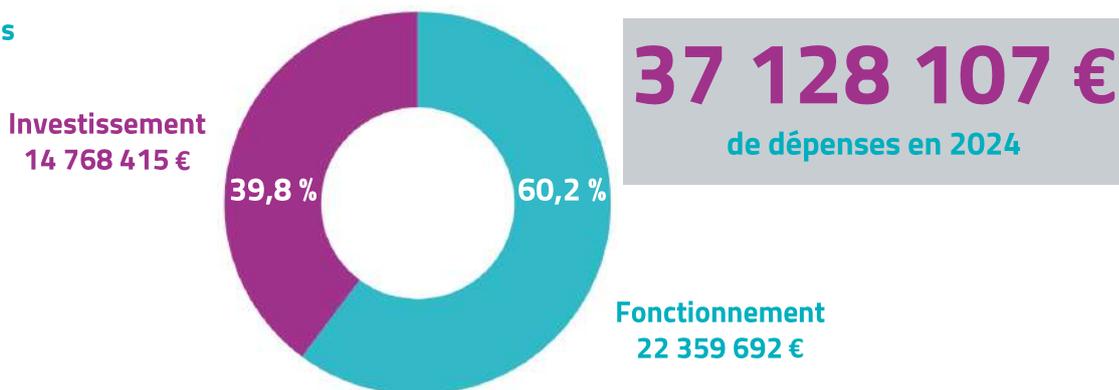


En contrepartie de l'occupation du domaine public, les **opérateurs propriétaires des réseaux** doivent verser aux communes une redevance dont le montant est encadré par le décret du 27 décembre 2005. Le Syndicat propose une assistance technique au contrôle de la RODP. **55 communes** ont confié cette mission à TE83. L'une des premières actions du Syndicat en la matière est de veiller à ce que toutes les communes titrent la RODP chaque année, et récupèrent la redevance non titrée depuis 5 ans auprès de la société Orange.

## 2.1. Les Dépenses

### La Répartition des Dépenses d'Investissement & de Fonctionnement

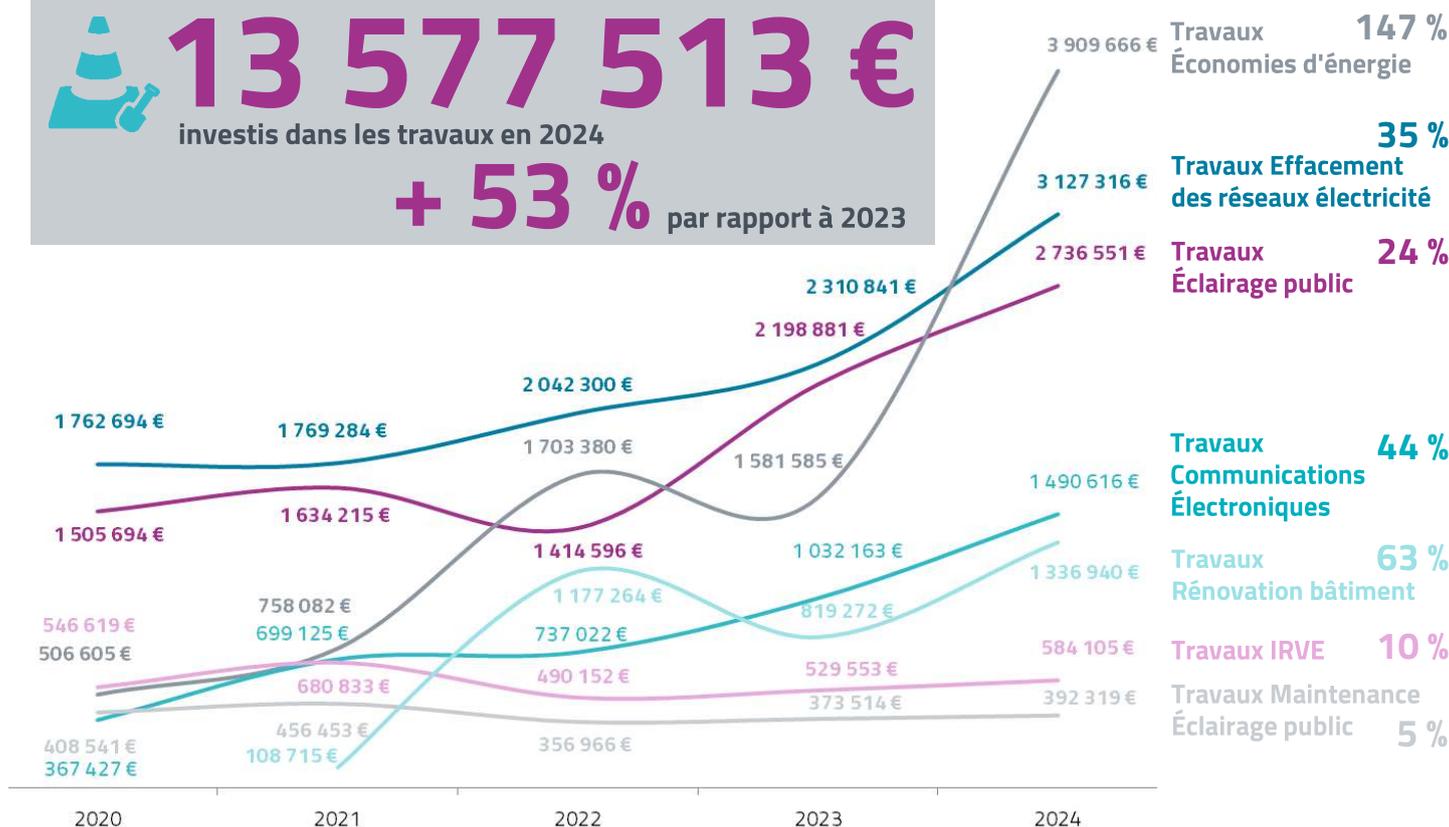
#### Répartition des Dépenses



INVESTISSEMENT		CA 2024	Reste à réaliser 2024
<b>Dépenses</b>			
20	Immobilisations incorporelles	9 828 €	6 812 €
204	Privé-Bâtiments et installations	113 830 €	39 087 €
21	Immobilisations corporelles	54 729 €	4 000 €
23	Opérations d'équipement	11 923 592 €	3 195 662 €
13	Subventions d'investissement	155 948 €	0 €
16	Emprunts	1 173 548 €	0 €
26	Titres de participations	0 €	120 000 €
4581	Opérations pour compte de tiers	1 336 940 €	14 866 140 €
<b>TOTAL</b>		<b>14 768 415 €</b>	<b>18 231 701 €</b>

FONCTIONNEMENT		CA 2024
<b>Dépenses</b>		
011	Charges à caractère général	2 123 480 €
012	Charges de personnel	1 144 977 €
014	Reversement TCCFE	18 001 816 €
65	Charges de gestion courante	971 419 €
66	Charges financières (intérêts)	112 203 €
67	Charges exceptionnelles	5 797 €
<b>TOTAL</b>		<b>22 359 692 €</b>

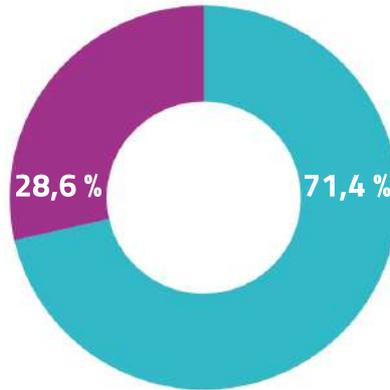
#### Zoom sur l'évolution des dépenses de Travaux



## La Répartition des Recettes d'Investissement & de Fonctionnement

### Répartition des Recettes

Investissement  
11 475 978 €



**40 172 690 €**

de recettes en 2024

Fonctionnement  
28 696 712 €

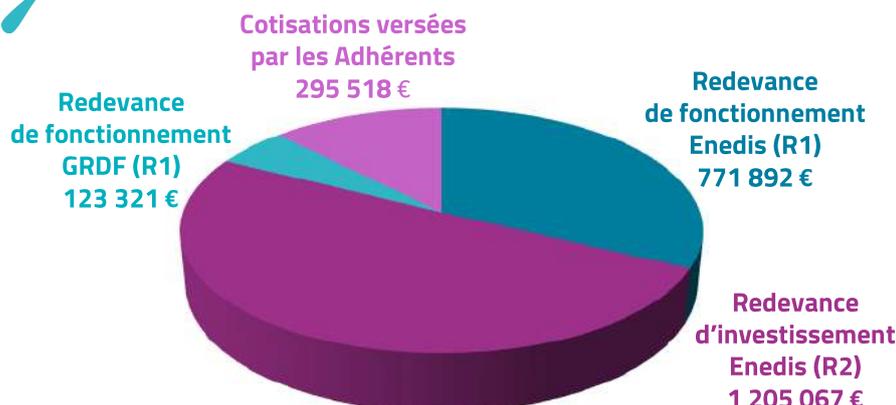
INVESTISSEMENT	CA 2024	Reste à réaliser 2024
<b>Recettes</b>		
10 Dotations, fonds divers et réserves	3 730 487 €	0 €
13 Subv. investissement (hors 138)	5 712 801 €	0 €
138 Autres Subv. Invest. non transférables	680 001 €	0 €
16 Emprunts	0 €	0 €
23 Immobilisations en cours	0 €	0 €
27 Autres immobilisations financières	266 554 €	0 €
4582 Opérations pour compte de tiers	1 086 135 €	15 116 946 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 475 978 €</b>	<b>15 116 946 €</b>

FONCTIONNEMENT	CA 2024
<b>Recettes</b>	
013 Atténuations de charges	0 €
70 Produits des services et ventes	84 113 €
731 Fiscalité locale	19 274 017 €
74 Dotations, subv. & participations	7 324 786 €
75 Autres produits de gestion courante	1 983 324 €
76 Produits financiers	27 972 €
77 Produits spécifiques	2 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 696 712 €</b>

### Zoom sur l'évolution des Subventions & des Participations



### Zoom sur les Redevances & les Cotisations



Les redevances **R1 (de fonctionnement)** et **R2 (d'investissement)** sont dues par Enedis au titre de la mise à disposition des ouvrages électriques dans la concession.

La redevance **R1 (de fonctionnement)** est due par GRDF en contrepartie de la mise à disposition des ouvrages de gaz dans la concession.

Les **Cotisations** représentent les adhésions des collectivités aux compétences de base et optionnelles.

## 2.3. Les Aides Financières...

### Les aides aux communes

Territoire d'énergie Var soutient les collectivités adhérentes et participe financièrement dans la réalisation de projets et de travaux.

Le Syndicat s'est engagé dans de nombreuses actions visant à promouvoir la transition énergétique sur son territoire.

Mobilisé aux côtés des collectivités, TE83 s'emploie à mettre en place des accompagnements au plus près des attentes des communes adhérentes.

Les dispositifs mis en œuvre visent à soutenir l'investissement des communes dans le domaine de l'énergie.

Ces taux de financement sont déterminés pour une année en Bureau et en Comité Syndical et sont redéfinis chaque année.

### Les financements du Syndicat en 2024



50 %  
plafonné à  
40 000 €

#### Travaux d'effacement du réseau de distribution publique d'électricité

Au titre de sa **mission fondatrice d'AODE** (Autorité Organisatrice de Distribution d'Énergie), TE83 participe aux travaux d'effacement du réseau de distribution publique d'électricité en aérien à hauteur de :

**50 % du montant HT des travaux  
plafonné à 40 000 €**



20 %

#### Travaux d'équipement sur l'éclairage public

Le Syndicat contribue à améliorer le parc d'éclairage public des collectivités adhérentes en finançant des travaux liés à la **compétence n°1** "Équipement de réseaux d'éclairage public" à hauteur de :

**20 % du montant HT des travaux  
d'équipement d'éclairage public  
avec un label "Transition Énergétique"  
avec un plafond par ensemble candélabre - lanterne**



20 %

#### Travaux d'éclairage public lors de travaux communs avec le réseau de distribution publique d'électricité

Dans le cadre de la **compétence n°2** "Dissimulation des réseaux d'éclairage public communs au réseau de distribution publique d'énergie", le Syndicat apporte un financement de :

**20 % du montant HT des travaux  
du réseau d'éclairage public**



40 %

#### Travaux d'économies d'énergie sur l'éclairage public et la pose de candélabre solaire

Les communes adhérentes à la **compétence n°3** "Économie d'énergie" bénéficient d'un financement de :

**40 % du montant HT des travaux d'économies  
d'énergie\* sur l'éclairage public**

FRANCE  
NATION  
VERTE  
Agriculture - Mobiliter - Accueillir

FONDS VERT

en 2024, le Fonds Vert participe  
à hauteur de 20 % du montant HT



**40 %**

**Passage aux LEDs pour les installations sportives**

Stade de foot, terrain de rugby, court de tennis, boulodrome... TE83 conseille les communes dans la rénovation de l'éclairage des installations sportives extérieures, en terme de performances d'équipements. Le Syndicat apporte une participation de :

**40 % du montant HT sur les coûts du matériel d'éclairage hors supports**



**50 %**

**Audit énergétique sur les installations d'éclairage public**

TE83 est force de propositions quant aux dispositifs à mettre en place pour améliorer la performance de l'éclairage public des communes adhérentes à la **compétence n°3** "Économie d'énergie" et finance :

**50 % sur les audits énergétiques sur les installations d'éclairage public**



**10 %**

**Travaux d'installation de bornes de recharge**

Au titre de la **compétence n°7** "Réseau de prises de charge pour véhicules électriques", TE83 apporte une aide financière de :

**10 % du montant HT des travaux d'installations de bornes de recharge**



**Gratuit**

**Notes d'opportunités & Études de potentiel**

Dans le cadre du programme **CCRT**, la promotion des énergies renouvelables thermiques et de récupération, TE83 prend en charge à :

**100 % les notes d'opportunités**

Dans le cadre du programme **les Générateurs**, le déploiement des projets éoliens et photovoltaïques, TE83 finance :

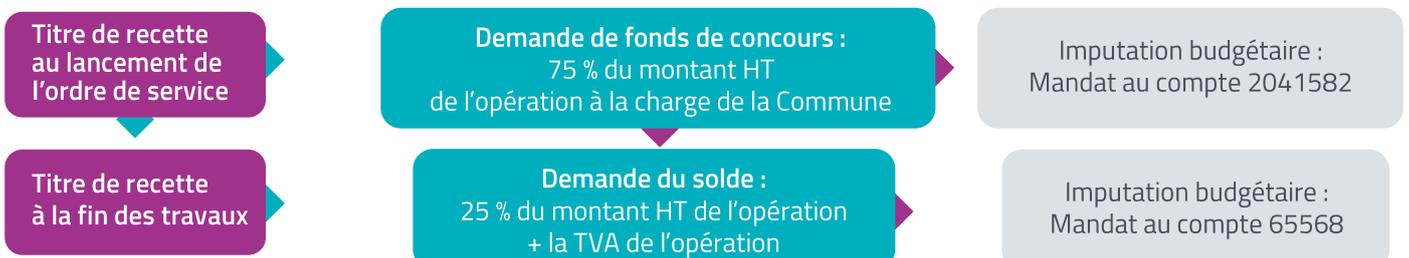
**100 % les études de potentiel**

### Le Financement par fonds de concours

Pour accompagner les communes qui souhaitent réaliser des travaux sur les ouvrages de distribution publique d'électricité ou sur le réseau d'éclairage public, TE83 met en place le dispositif de fonds de concours.

C'est un mécanisme financier qui permet à la collectivité d'imputer 3/4 du coût de la dépense (HT) en section d'investissement. Pour être applicable, le fonds de concours doit être instauré par une délibération.

La TVA est récupérée en année N+2 par TE83 dans le cadre du FCTVA. Elle est portée au crédit de la collectivité adhérente.



## 3.1. Les Instances du Syndicat...

### Le Comité Syndical

En 2024, le **Comité Syndical** est l'organe délibérant de TE83. Il est composé de **187 Délégués** désignés par les **136 collectivités adhérentes**. Il est chargé d'administrer, par délibération, les domaines statutaires et budgétaires du Syndicat.



Le **Comité Syndical** est composé de **374 délégués**, soit **187** délégués **titulaires** & **187** délégués **suppléants**

### Le Bureau Syndical

En 2024, le **Bureau Syndical**, dont les membres sont élus par le Comité Syndical, dispose de délégations du Comité lui permettant de délibérer sur les affaires courantes du Syndicat.

**Michel OLLAGNIER**  
Président  
Adjoint au Maire d'OLLIOULES

**Christian RYSER**  
1<sup>er</sup> Vice-Président Délégué  
(Nèoules)

**Roger ANOT**  
Vice-Président  
(Belgentier)

**Michel ARMANDI**  
Vice-Président  
(Collobrières)

**Véronique BOULANGER**  
Vice-Présidente  
(Le Luc)

**Stéphane CHAMP**  
Vice-Président  
(MTPM - La Valette-du-Var)

**Jean-Pierre CHOREL**  
Vice-Président  
(Bandol)

**Raymond GRAS**  
Vice-Président  
(Montferrat)

**Claude HAUTEFEUILLE**  
Vice-Président  
(Saint-Tropez)

**Jean-Bernard KISTON**  
Vice-Président  
(Pierrefeu-du-Var)

**Gilles LOMBARD**  
Vice-Président  
(Ginasservis)

**Anne-Marie METAL**  
Vice-Présidente  
(MPTM - La Crau)

**Jean-Raymond NIOLA**  
Vice-Président  
(Pourcieux)

**Didier RAULOT**  
Vice-Président  
(MTPM - La Seyne-sur-Mer)

**Philippe SCHELLENBERGER**  
Vice-Président  
(Brignoles)

**Romain DEBRAY**  
Membre du Bureau  
(Entrecasteaux)

**André DEL PIA**  
Membre du Bureau  
(Le Cannet-des-Maures)

**Claude GIORDANO**  
Membre du Bureau  
(CCPF - St-Paul-en-Forêt)

**Christian LAZARE**  
Membre du Bureau  
(Cotignac)

**Alain LEFEVRE**  
Membre du Bureau  
(Rians)

**Daniel MONIER**  
Membre du Bureau  
(Bormes-les-Mimosas)

**Jean-Claude SAVIO**  
Membre du Bureau  
(Roquebrune-s/Argens)

**Patrick VINCENTELLI**  
Membre du Bureau  
(Aups)

## Les Commissions

Le Comité Syndical dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de **commissions régaliennes ou spécialisées**, chargées d'étudier les questions relatives au domaine de l'énergie.

### La Commission d'Appel d'Offre | CAO

<b>Titulaire</b>	<b>Jean-Bernard KISTON</b> Pierrefeu-du-Var	<b>Richard MAURIN</b> Cabasse	<b>Daniel MONIER</b> Bormes-les-Mimosas	<b>Jean-Raymond NIOLA</b> Pourcieux	<b>Georges ROUVIER</b> Chateaudouble
<b>Suppléant</b>	<b>Michel ARMANDI</b> Collobrières	<b>Franck ASTESIANO</b> Puget-Ville	<b>Véronique BOULANGER</b> Le Luc	<b>Gilles LOMBARD</b> Ginasservis	<b>Jean-Claude SAVIO</b> Roquebrune-sur-Argens

### La Commission Consultative des Services Publics Locaux | CCSPL

<b>Nicolas COLL</b> Le Lavandou	<b>Christine CUNIBERTI</b> MTPM (La Seyne-sur-Mer)	<b>Raymond GRAS</b> Montferrat	<b>Gilles LOMBARD</b> Ginasservis	<b>Jean-Raymond NIOLA</b> Pourcieux	<b>Christian RYSER</b> Néoules
------------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------------------	--	-----------------------------------

### La Commission des Finances

<b>Véronique BOULANGER</b> Le Luc	<b>Jean-Bernard KISTON</b> Pierrefeu-du-Var	<b>Christian LAZARE</b> Cotignac	<b>Christian RYSER</b> Néoules
--------------------------------------	--	-------------------------------------	-----------------------------------

### La Commission des Travaux

<b>Roger ANOT</b> Belgentier	<b>Boris AYASSE</b> Rocbaron	<b>Michel DELATTRE</b> La Croix-Valmer
<b>André DEL PIA</b> Le Cannet-des-Maures	<b>Anne-Marie METAL</b> MTPM (La Crau)	<b>Francis MONNI</b> Grimaud
	<b>Michel THIBAUT</b> Le Castellet	

### La Commission Transition Énergétique & Mobilité Durable

<b>Jean-Claude ALBERGIO</b> Cuers	<b>Boris AYASSE</b> Rocbaron	<b>André DEL PIA</b> Le Cannet-des-Maures
<b>Laurent CUNEO</b> MTPM (Hyères)		<b>Michel THIBAUT</b> Le Castellet
<b>Olivier PAILLARD</b> Plan-d'Aups-Sainte-Baume		<b>Patrick VINCENTELLI</b> Aups

### La Commission de Suivi & de Contrôle de Concession

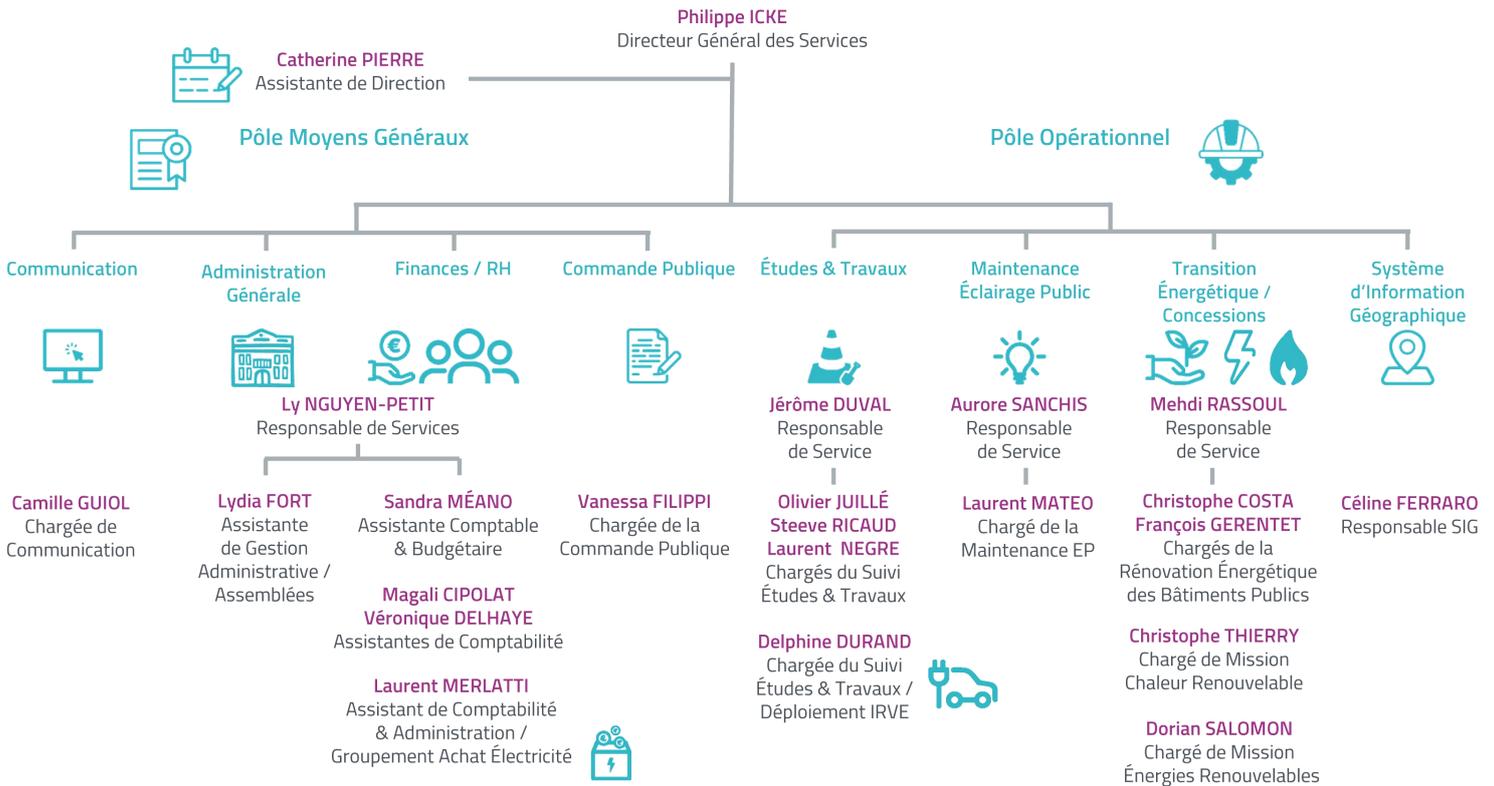
<b>Roger ANOT</b> Belgentier	<b>Michel ARMANDI</b> Collobrières	<b>Luc BAGNOL</b> MTPM (La Valette-du-Var)	<b>Jean-Raymond NIOLA</b> Pourcieux
<b>Guy PHILIPPEAUX</b> MTPM (Ollioules)	<b>Christian RYSER</b> Néoules	<b>Alain THOUROUDE</b> Saint-Julien	

### La Commission Consultative Pour la Transition Énergétique | CCPTÉ

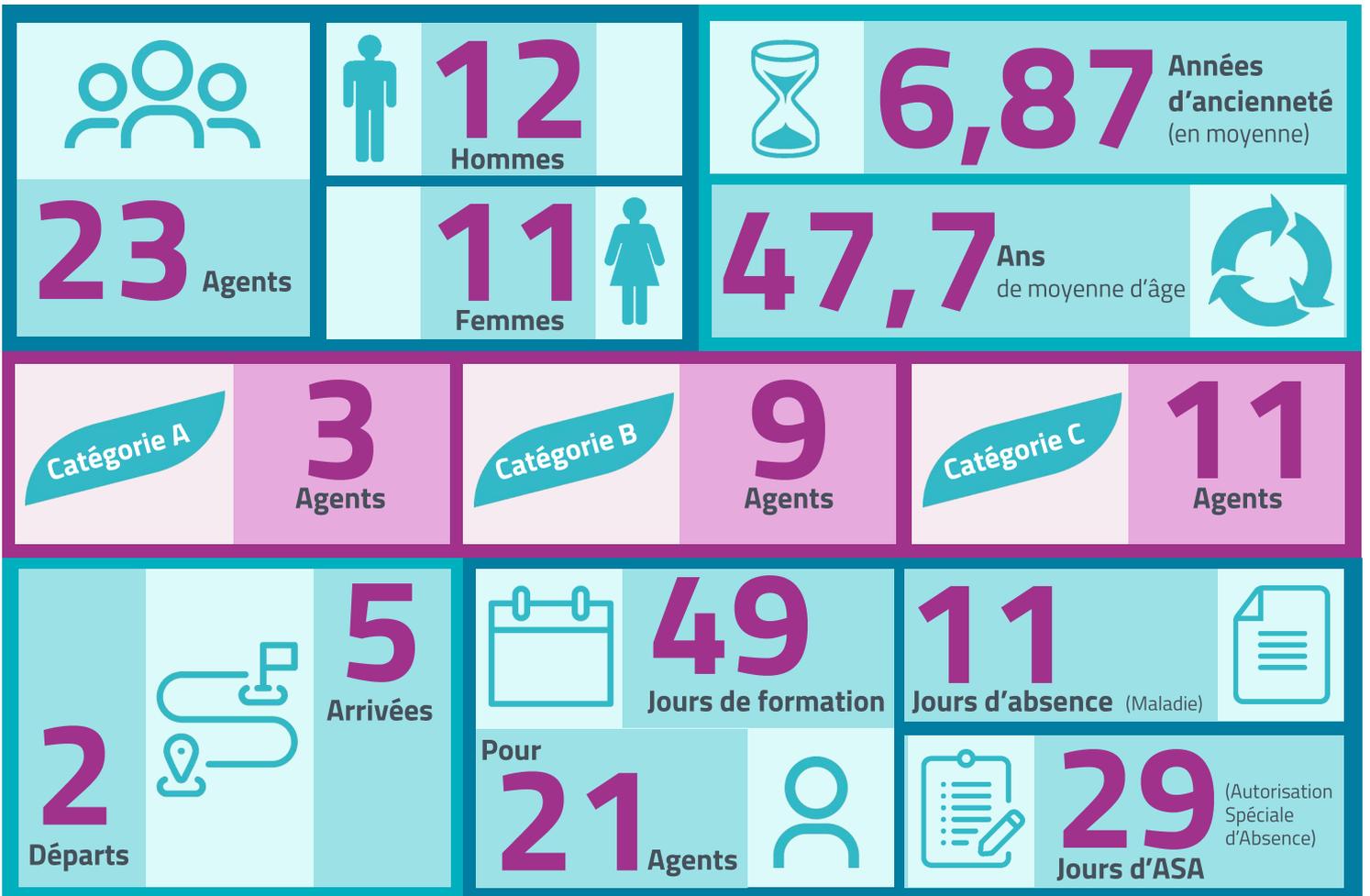
TE83		EPCI	
<b>Jean-Louis ARCAMONE</b> La Londe-les-Maures	<b>Stéphane CHAMP</b> MTPM (La Valette-du-Var)	<b>Cœur du Var</b> <b>Jean-Michel DRAGONE</b> <i>Suppléant démissionnaire</i>	<b>Golfe de Saint-Tropez</b> <b>Marc-Etienne LANSADA</b> Sophie BARDOLLET
<b>André DEL PIA</b> Le Cannet-des-Maures	<b>Jean-Pierre FRESIA</b> Ramatuelle	<b>Lacs &amp; Gorges du Verdon</b> <b>Fabien BRIEUGNE</b> Alain FILIPPI	<b>Méditerranée Porte des Maures</b> <b>Michel ARMANDI</b> Jean-Bernard KISTON
<b>Patrick GAUTIER</b> Pourrières	<b>Alain LEFEVRE</b> Rians	<b>Pays de Fayence</b> <b>Michel RAYNAUD</b> François CAVALLIER	<b>Provence Verdon</b> <b>Guy PARTAGE</b> Cyrille HOURS
<b>Anne-Marie METAL</b> MTPM (La Crau)	<b>Daniel MONIER</b> Bormes-les-Mimosas	<b>Vallée du Gapeau</b> <b>Patrick BOUBEKER</b> Luciano ROBERTI	<b>Dracénie Provence Verdon</b> <b>Nathalie GONZALES</b> <i>Suppléant démissionnaire</i>
<b>Olivier PAILLARD</b> Plan-d'Aups-Sainte-Baume	<b>Guy PHILIPPEAUX</b> MTPM (Ollioules)	<b>Provence Verte</b> <b>Jérémy GIULIANO</b> Nicole RULLAN	<b>Sud-Sainte-Baume</b> <b>Jean-Luc GRANET</b> Bruno JOANNON
		<b>Estérel Côte d'Azur</b> <b>Carine LEROY</b> Didier LEMAITRE	<b>Toulon Provence Méditerranée</b> <b>Gilles VINCENT</b> <i>Suppléant non désigné</i>

## 3.2. Les Agents du Syndicat

### Organigramme des Services de TE83 - Décembre 2024



### Les Chiffres-clés - Décembre 2024



Les Partenaires

 <p><b>UNION EUROPÉENNE</b> Fonds Européen de Développement Régional</p> <p><b>FEDER</b> Fonds Européen de Développement Régional</p>	 <p><b>RÉGION SUD</b> PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR</p> <p><b>Région Sud</b> Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur</p>	 <p><b>LE DÉPARTEMENT</b></p> <p><b>Var</b> Conseil Départemental du Var</p>	 <p><b>AMF 83</b> ASSOCIATION DES MAIRES DU VAR ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ</p> <p><b>AMF 83</b> Association des Maires du Var</p>	 <p><b>MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE</b></p> <p><b>MTPM</b> Métropole Toulon Provence Méditerranée</p>
 <p><b>Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE</b> Ministère de la Transition Écologique et Numérique</p> <p><b>Ministère de la Transition Écologique</b> Certificat d'Économies d'Énergie</p>	 <p><b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> Liberté Égalité Fraternité</p>  <p><b>ADEME</b> AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p> <p><b>ADEME</b> Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie</p>	 <p><b>FNCCR</b> SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES E-COMMUNICATIONS</p> <p><b>FNCCR</b> Fédération Nationale des Collectivités Concédantes &amp; Régies</p>	 <p><b>TRÉSOR PUBLIC</b></p> <p><b>Trésor Public</b> Trésorerie de Brignoles</p>	 <p><b>Liberté • Égalité • Fraternité</b> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p><b>Préfecture du Var</b></p> <p><b>Préfecture</b> Préfecture du Var</p>
 <p><b>COFOR ALEC 83</b> Communes Forestières Agence Locale Énergie Climat</p> <p><b>COFOR ALEC 83</b> Communes Forestières / Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Var</p>	 <p><b>afe</b> Échangeons la lumière</p> <p><b>AFE</b> Association Française de l'Éclairage</p>	 <p><b>AMORCE</b> DÉCHETS   ÉNERGIE   EAU</p> <p><b>AMORCE</b> Association de Collectivités</p>	 <p><b>Crige</b></p> <p><b>CRIGE</b> Centre de Ressources en Information Géographique</p>	 <p><b>SICTIAM</b> SICILIA ITALIA LOCALITÀ</p> <p><b>SICTIAM</b> Opérateur public de Services Numériques</p>
 <p><b>NICOPOLIS AVENIR</b></p> <p><b>Nicopolis Avenir</b> Association d'entreprises de la Zone d'Activités</p>	 <p><b>ENEDIS</b> L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU</p> <p><b>ENEDIS</b> Distribution d'Électricité</p>	 <p><b>edf</b></p> <p><b>EDF</b> Fourniture d'Électricité</p>	 <p><b>GRDF</b> GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE</p> <p><b>GRDF</b> Distribution de Gaz Naturel</p>	 <p><b>orange™</b></p> <p><b>Orange</b> Télécommunications</p>

 **Zoom sur l'ERES, l'Entente Régionale Énergies Sud**

Créée en 2019, l'ERES, l'Entente Régionale Énergies Sud regroupe 5 Syndicats d'Énergie de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui souhaitent mutualiser leurs actions communes :

- Territoire d'énergie Alpes-de-Haute-Provence (SDE04)
- Territoire d'énergie Hautes-Alpes (SyME05)
- Territoire d'énergie Bouches-du-Rhône (TE-SMED13)
- Territoire d'énergie Var (TE83)
- Syndicat d'énergie Vauclusien (SEV84)

L'Entente permet de participer de façon collégiale à toutes les réflexions et projets portant sur le territoire régional et relevant des domaines tels que :

- le contrôle de concession
- la production d'énergie
- la maîtrise de la demande d'énergie
- l'achat d'énergie
- la transition énergétique
- la mobilité électrique



## 4.1. L'Information

### Les Publications

Tout au long de l'année, Territoire d'énergie Var rédige et diffuse des publications pour informer les Collectivités adhérentes, à travers différents supports.

#### Les Rapports d'Activité

Les rapports d'activité permettent de retracer les actions et les temps forts du syndicat, qui ont marqué l'année écoulée.

Territoire d'énergie Var s'engage au côté des collectivités et œuvre au quotidien dans le domaine de l'énergie et de la transition énergétique.

Ce document rend compte des réalisations et des évolutions de nos services.



#### Les Rapports de Contrôle de Concession

Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE), TE83 s'assure de la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires.

S'appuyant sur les données du CRAC (Compte-Rendu d'Activité des Concessionnaires), le Syndicat publie chaque année un rapport de contrôle de concession pour l'Électricité et pour le Gaz.



#### Les Notes

TE83 rédige des notes à l'attention des collectivités adhérentes pour informer de la réglementation.

Ces notes apportent des précisions sur la législation en vigueur en lien avec l'expertise du Syndicat.



#### Les Fiches

TE83 publie des Fiches pour présenter ses services ou prestations à destination des collectivités adhérentes.

Ces fiches permettent de renseigner plus précisément les différentes missions du Syndicat.



## Le Site Internet

Le site Internet est un outil pratique pour consulter toutes les informations du Syndicat. Depuis sa mise en ligne en **novembre 2018**, le site Internet connaît un **bilan satisfaisant**.

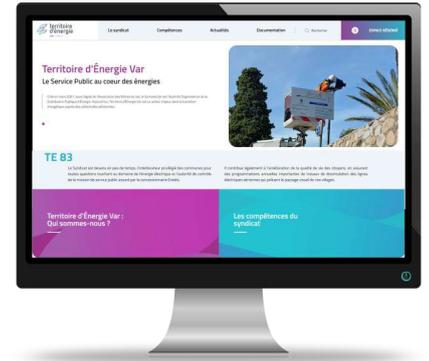
**Régulièrement alimenté**, le site internet est une vitrine pour présenter les actions du Syndicat, à travers ses missions et son fonctionnement.

Une rubrique retrace les évènements et actualités de TE83.

Une carte interactive du Var permet de visualiser les compétences transmises par chaque collectivité adhérente ainsi que le nombre de bornes disponibles par commune.

Un espace réservé est dédié à chaque collectivité adhérente pour y retrouver de la documentation utile.

Suite au changement de nom du Syndicat en 2023, le nouveau nom de domaine du site est : **www.te83.fr**



### Zoom sur les chiffres-clés et les pages les plus consultées



Après la « **page d'accueil** », les pages les plus visitées sont :

- « **eborn : le réseau de bornes de recharge** » pour découvrir l'implantation, l'utilisation des bornes et les tarifs de recharge
- « **Notre organisation** » pour identifier les interlocuteurs de TE83
- « **Qui sommes-nous** » pour connaître l'historique du Syndicat

## Les Réseaux Sociaux

En novembre 2024, Territoire d'énergie Var a réalisé une étude sur la présence du Syndicat sur les Réseaux Sociaux. Extrait : Présent depuis 2015 sur **X** (anciennement **Twitter**), TE83 a décidé de cesser les publications sur ce réseau social controversé.

Le Syndicat a créé une Chaîne **YouTube** en 2020 qui sert principalement à héberger les vidéos de TE83.

La création d'une page et d'un compte sur **LinkedIn** en 2021 a créé une confusion. Afin d'y remédier, TE83 a conservé uniquement la **page** « Territoire d'énergie Var - Symielec », fort de **1 340 abonnés**. Ce réseau social est incontournable pour développer son réseau professionnel. Le compte quant à lui n'est plus alimenté depuis fin 2024.

TE83 a décidé de créer une page sur **Facebook** en 2024. Une véritable opportunité pour communiquer avec les administrés et les collectivités adhérentes. Plus de 86 % des communes adhérentes sont présentes sur ce réseau social populaire.



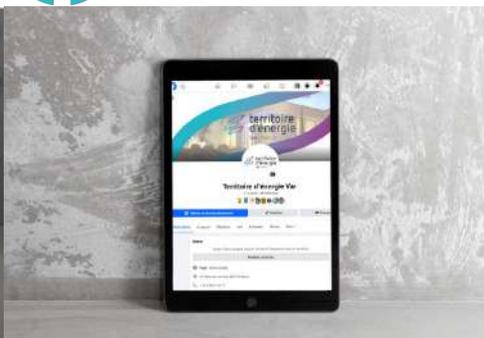
Territoire d'énergie Var -  
Symielec



Territoire d'énergie Var



Territoire d'énergie Var -  
Symielec





# Territoire d'énergie Var



614 Rue des Lauriers  
ZAC Nicopolis  
83170 BRIGNOLES



contact@te83.fr



04 94 37 28 11



territoire  
d'énergie

VAR • SYMIELEC

Scannez et retrouvez toutes les actualités de TE83 sur [www.te83.fr](http://www.te83.fr)



& sur nos réseaux sociaux : @te83

